

**301**

**DT12**

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une  
mine d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. JOSEPH ZAYED, président  
Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire  
Mme MICHÈLE GOYER, commissaire

**COMMISSION D'ENQUÊTE  
SUR LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION  
D'UNE MINE D'APATITE À SEPT-ÎLES**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 6

---

Séance tenue le 26 septembre – 19 h  
Centre des congrès de Sept-Îles  
513, rue Brochu  
Sept-Îles

## TABLE DES MATIÈRES

### SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 26 SEPTEMBRE 2013

MOT DU PRÉSIDENT .....	1
------------------------	---

### PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme LOUISELLE DUFOUR et M. RÉNALD ROY .....	2
M. MARTIAL LÉVESQUE .....	6
M. SÉBASTIEN BOIS .....	11
M. JACQUES PELLETIER .....	16
Dre ÉMILIE FOURNIER, Dre OUANESSA YOUNSI .....	17
M. BENJAMIN GALIPEAU .....	22
<b>LUMEN INC.</b>	
M. Charles Séguin.....	30
M. TOMMY ARSENAULT .....	40
Mme CHRISTINE DUFOUR .....	46
M. JONATHAN MARTEL .....	49
M. JACQUES DUPONT .....	52
M. CHARLES DESROSIERS .....	56

### RECTIFICATION

Mme LOUISE GAGNON .....	61
-------------------------	----

### AJOURNEMENT

## MOT DU PRÉSIDENT

### M. JOSEPH ZAYED, président :

5  
10  
Bonsoir, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à cette sixième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le *Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles*. Mon nom est Joseph Zayed et je préside cette commission d'enquête et d'audience publique et je suis secondé par les commissaires Nathalie Drapeau et Michèle Goyer.

15  
Je vous signale que toutes nos séances sont diffusées en mode audio et vidéo, en direct sur internet, via le site Web du BAPE.

20  
Le déroulement de la séance est le suivant : nous demandons aux personnes qui ont fait connaître, avant le 10 août dernier, leur intention de faire une présentation verbale et dont la présentation est prévue ce soir, de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est déjà fait, pour aviser de leur présence afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire. Le temps maximal alloué pour chaque présentation est de 15 minutes.

25  
Au besoin, la commission d'enquête échangera avec les présentateurs des mémoires afin qu'ils précisent leur point de vue.

30  
Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein tel que nous l'avons vécu jusqu'à maintenant.

35  
40  
Nous vous soulignons que, tout comme le promoteur et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation. Ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer sur les opinions émises par les autres. Il ne s'agit donc pas de débattre des positions exprimées, mais bien uniquement de corriger des données erronées. Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu à l'arrière de la salle. Les personnes qui y sont inscrites seront invitées à la fin de la séance à intervenir. Leurs propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourraient toujours se faire par écrit au cours de la prochaine semaine.

J'invite donc, dès à présent, madame Louiselle Dufour et monsieur Rénaud Roy. Madame, Monsieur, bonsoir.

## **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

45 **Mme LOUISELLE DUFOUR :**

Bonsoir!

50 **M. RÉNALD ROY :**

Bonsoir, Mesdames, bonsoir, Monsieur le président. Mon nom est Rénald Roy, citoyen de Sept-Îles depuis 38 ans, retraité de la fonction publique du Québec, ayant travaillé à la protection de la faune et des habitats fauniques sur la Côte-Nord. Je suis membre du Regroupement pour la sauvegarde de la Grande Baie de Sept-Îles depuis trois ans, depuis ses débuts. Nous avons, 55 depuis ce temps, une réunion de travail par semaine. C'est moi qui fais les ordres du jour et les comptes rendus. Si vous les voulez, je pourrais vous les fournir.

Nous nous sommes associés au Comité de défense de l'air et de l'eau pour analyser les 9 000 pages du projet Mine Arnaud. Nos groupes respectifs fonctionnent en réseau avec divers 60 experts septiliens, provinciaux et même de l'extérieur du Québec.

Je laisse le soin à ma collègue de se présenter.

65 **Mme LOUISELLE DUFOUR :**

Moi, mon nom est Louiselle Dufour, Comité de défense de l'air et de l'eau.

**(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DU MÉMOIRE)**

70 **Début de la phrase à la page 1 : « L'ampleur du projet Mine Arnaud... »**

**Fin de la phrase à la page 1 : « [...] à proximité d'un territoire habité.**

C'est mon collègue Rénald qui va continuer.

75 **M. RÉNALD ROY :**

De même, le promoteur n'a jamais soulevé, ni dans son étude d'impact, ni dans son discours lors des audiences du BAPE ou ailleurs, la préoccupation de sécuriser les citoyens en admettant simplement qu'il y aura des impacts importants. Il persiste à dire que tout ira bien, que 80 les mesures seront efficaces et qu'il s'ajustera au besoin. À titre d'exemple, voici quelques vices méthodologiques que nous trouvons important de souligner :

Le positionnement des stations d'échantillonnage, dont un à 800 mètres en forêt;

85 L'analyse du bruit de fond initial sur 48-72 heures au lieu d'une année complète;

L'évaluation du risque toxicologique sera basée sur une modélisation de la dispersion atmosphérique pas assez conservatrice, qui veut dire pas assez sécuritaire, selon les experts d'Environnement Canada, pour le routage, les stériles et les piles de stockage;

90 Les affirmations inquiétantes du promoteur : « On ne voit pas d'impact, donc on ne mesure pas. » Ou encore l'expression : « Dans la mesure du possible. » À plusieurs endroits dans l'étude d'impact – j'en ai calculé une douzaine où cette phrase revient : « Dans la mesure du possible. »  
95 Quand les profits de la compagnie diminueront, le « possible » variera aussi, et pas pour la protection des populations ni des écosystèmes.

Le peu de transparence et de réelle écoute de Mine Arnaud dans le processus de consultation. Plusieurs documents ou études disponibles ont été déposés à la dernière minute ou encore « à venir », ce qui n'aide pas le citoyen à faire son analyse.

100 Beaucoup de documents ne seront pas publics, mais leur contenu sera traité lors de l'ingénierie détaillée ou à l'interne avec les ministères, ce qui porte ombrage à la transparence de Mine Arnaud et empêche aussi le BAPE de jouer son rôle.

105 Plusieurs éléments importants furent repoussés à l'ingénierie détaillée, dont plusieurs qui nous préoccupent :

La butte-écran non modélisée, sa composition et l'image réelle de sa conception;

110 La faisabilité économique du projet;

L'information sur l'usine de traitement d'eau, les procédés d'efficacité, le traitement de l'eau salée;

115 Le cadre d'entente et d'acquisition des riverains;

La modélisation pour le rabattement de la nappe phréatique;

Le plan du barrage de polissage, de la digue de dérivation et de confinement;

120 L'analyse des mouvements de masse et d'affaissement des sols;

L'étude de la gestion de l'eau du site minier incomplète avec les diguettes comme nouveauté qu'on a eue à la fin août;

125

L'étude sur le lac des Rapides;

Les engagements écrits du promoteur pour la couverture en cas de dommages.

130

En ce qui concerne la mise en place d'un comité consultatif et de suivi de la part du promoteur, nous espérons toujours, dans un souci de transparence, que ce dernier sera indépendant – vraiment indépendant – tout en étant respectueux du bien-être de la population de Sept-Îles. Pour nous, il n'y a pas deux définitions du mot « indépendant ». Le BAPE peut être indépendant du gouvernement, le Bureau du vérificateur général est indépendant, pourquoi Mine Arnaud ne veut pas d'un comité de suivi indépendant?

135

Avec tout cet exercice, nous concluons que les audiences du BAPE, ne nous ont pas convaincus que le projet Mine Arnaud est viable économiquement et exempt d'impacts importants sur notre santé, l'air que nous respirons, notre eau potable et notre qualité de vie.

140

Dans ce contexte, nous souhaitons que toute la population puisse se prononcer par voix de référendum et que le BAPE recommande au Conseil des ministres la tenue de cette consultation publique. La campagne référendaire et les documents déposés aux audiences publiques serviront assurément à éclairer et à préciser le choix des citoyens.

145

Nous désirons que les doutes et craintes qui nous habitent motivent la commission dans sa recherche de la vérité, ceci afin de rassurer la population et ainsi maintenir sa tranquillité d'esprit. Par le sérieux de la commission, nous permettrons aussi de conserver un environnement plus que viable, un territoire où il fait bon vivre pour sa population, mais également pour les générations futures.

150

Merci de votre attention.

**LE PRÉSIDENT :**

155

Madame Dufour, Monsieur Roy, merci. Je vais céder la parole à madame Goyer.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

160

Bonsoir, Madame, Monsieur. D'abord, une question concernant le Comité de l'air et de l'eau, c'est un comité qui regroupe des gens qui sont particulièrement impactés, pas impactés, mais qui sont à proximité du projet comme parc Ferland ou Canton Arnaud ou si ça regroupe des gens de partout?

**Mme LOUISELLE DUFOUR :**

165

Eh bien, nous, la plupart des gens qui sont sur notre comité, ils demeurent dans la ville de Sept-Îles, mais on en a qui demeurent aussi aux Plages, mais pas nécessairement au Canton Arnaud.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

170

C'est ce que je voulais voir, la largeur de l'adhésion à votre groupe. Dans la première partie de votre mémoire, vous dites que vous avez été surpris de la différence entre les avis de certains experts fédéraux et experts provinciaux. Pourriez-vous nous donner quelques exemples où ces décalages d'expertise vous ont semblé troublants?

175

**Mme LOUISELLE DUFOUR :**

Bien, il y avait la modélisation, entre autres, qu'elle n'était pas assez rigoureuse, selon Santé Canada, là. Et puis, c'est celle-là.

180

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

C'est celle-là que vous avez remarquée le plus?

185

**Mme LOUISELLE DUFOUR :**

Oui. Oui, oui, oui.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

190

D'accord. Et ensuite, en page 3, dans les éléments qu'il reste à définir dans l'avenir, vous mentionnez la question des engagements écrits en cas de dommages. D'abord, à quel type de dommages vous faites référence puis quel type d'engagement vous auriez souhaité voir mettre par écrit?

195

**M. RÉNALD ROY :**

C'est la plupart des dommages qu'on a discutés durant les audiences, entre autres, si éventuellement l'eau potable du lac Rapide n'était plus consommable. Tous les dommages qui pourraient être causés par des affaissements de terrain, des glissements de sol pour tous les riverains, qui pourraient être des bris de maison, de solage... bon. C'est à venir, ça. On n'est pas au courant de rien dans tout ça.

200

205 **Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

Non, je comprends, c'est parce que dans l'étude d'impact, on parle d'un suivi pour les dommages de nature sismique, puis je voulais voir si c'était à ces dommages-là particuliers que vous faisiez référence ou s'il y avait plus large dans votre définition de dommages.

210 **M. RÉNALD ROY :**

Ce qu'on souhaite, c'est des engagements écrits de Mine Arnaud.

215 **Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

D'accord. Ça va, je vous remercie, Monsieur, Madame.

220 **LE PRÉSIDENT :**

Madame, Monsieur, merci.

**Mme LOUISELLE DUFOUR :**

225 Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Martial Lévesque.

230 **M. MARTIAL LÉVESQUE :**

235 Alors, bonsoir à tous. Monsieur le président, Mesdames les commissaires. Je suis heureux de votre présence ici dans notre belle ville. Je suis Martial Lévesque, un citoyen impliqué dans la ville de Sept-Îles. Le mémoire que je vous ai fait parvenir est probablement le plus court que vous avez reçu.

**LE PRÉSIDENT :**

240 Non, Monsieur.

**M. MARTIAL LÉVESQUE :**

245 Pardon?

**LE PRÉSIDENT :**

Non.

250 **M. MARTIAL LÉVESQUE :**

Non? Ah bon.

255 **LE PRÉSIDENT :**

Rassurez-vous.

**M. MARTIAL LÉVESQUE :**

260 Vous me permettrez d'y ajouter quelques annotations. Alors, je suis arrivé à Sept-Îles en 1976 pour un emploi d'été et j'y demeure encore après 37 ans; on peut dire que c'est un été qui dure. C'est le travail qui m'a attiré à Sept-Îles. J'ai travaillé principalement dans le domaine judiciaire, puis mes investissements dans le domaine immobilier m'ont conduit aussi au Conseil municipal à titre de conseiller municipal depuis 16 ans.

265 Dans les années 80, lors de la crise économique, j'étais huissier de justice et j'ai vu une ville de près de 40 000 habitants descendre à environ 18 000. Les gens perdaient leur emploi, remettaient leur maison à la banque en plus des problèmes financiers qu'entraîne une perte d'emploi, soit subir une saisie de biens immobiliers, vente en justice et autres désagréments tels que la faillite. Il est évident que je ne veux plus vivre une pareille situation à Sept-Îles, et je souhaite grandement que le projet Mine Arnaud voie le jour afin que nos jeunes, dont mes trois enfants, reviennent à Sept-Îles après leurs études pour travailler dans différents domaines.

275 Je suis sensible aux interventions des groupes d'opposition, surtout ceux concernant notre source d'eau potable au lac Rapide. Si le projet Mine Arnaud est un réel danger pour notre source d'eau potable, alors le choix est facile à faire : nous devons prioriser la qualité de notre source d'eau potable.

280 Toutefois, je suis convaincu qu'avec l'avancement de la technologie, le promoteur mettra en place et améliorera ses méthodes d'exploitation pour contrôler l'émission des poussières et gérer l'écoulement des eaux des bassins versants de façon à permettre la qualité de notre source d'eau potable.

285 J'ai confiance au BAPE, Monsieur Zayed, au Bureau d'audiences publiques afin qu'il fasse les recommandations nécessaires au ministre pour permettre l'exploitation de cette mine de manière acceptable.

290 Dans un autre ordre d'idées, l'une de mes fonctions à titre de conseiller municipal est d'être le président du Comité de sécurité publique à la MRC de Sept-Rivières. Ce comité a le rôle de déterminer les priorités d'intervention de la Sûreté du Québec en matière de sécurité routière. Alors, nous sommes en mesure de constater que la route 138 est déjà fort achalandée lors des heures de pointe entre le tronçon de la rivière du Vieux poste, ici à Sept-Îles, jusqu'au chemin Alouette, en passant bien sûr dans le Canton Arnaud. Cet achalandage amène de la vitesse excessive, de l'impatience au volant et plusieurs dépassements illégaux sur les lignes doubles. Donc, l'augmentation des risques d'accident.

295 C'est pour cette raison que je recommande que le chemin d'accès pour se rendre à la mine passe par le côté est et se fasse via le parc industriel par le boulevard Vigneault. L'accès à la mine sera alors plus sécuritaire pour tous et favorisera le développement du parc industriel par les sous-contractants. S'il le faut, les coûts plus dispendieux de la construction du pont au-dessus de la rivière des Rapides pourraient – j'ai bien dit pourraient – pourraient être le fruit d'une entente tripartite entre Mine Arnaud, les gouvernements supérieurs et la Ville de Sept-Îles, car ce pont réglerait aussi le problème d'accès pour les motoneiges et les véhicules tout terrain.

300 Étant donné que le parc industriel construit dans les années 1970 est encore sous-utilisé, nous ferions ainsi d'une pierre trois coups; habituellement c'est deux coups, mais là ça serait trois : l'accès sécuritaire à la mine, l'accès aux motoneiges et aux véhicules tout terrain, parce que là, ils sont enclavés, ils ne peuvent pas passer, puis la revitalisation du parc industriel.

305 Maintenant, concernant les retombées économiques, je suis d'avis qu'en échange de nos ressources naturelles, le promoteur Mine Arnaud doit prioriser à son usine l'embauche des travailleurs locaux, utiliser également les sous-contractants de la région et diviser les contrats lors de la construction de l'usine afin de permettre à nos contracteurs de soumissionner.

310 Puis finalement, et le plus important, vu le manque de confiance que je perçois en ville présentement, je crois qu'il est essentiel d'implanter un comité de suivi environnemental. Ce comité doit être indépendant et financé adéquatement par Mine Arnaud. Je vois ce comité comme un chien de garde des conditions inscrites sur le certificat émis à Mine Arnaud pour l'exploitation de la mine d'apatite.

315 Donc, en conclusion, vous comprenez que je suis pour Mine Arnaud, mais pas à tout prix. Mine Arnaud doit avoir comme priorité les éléments suivants :

320 Contrôler l'émission des poussières et des écumants des eaux des bassins versants de façon à préserver la qualité de la source d'eau potable de la ville de Sept-Îles, au lac Rapide;

325 Ériger le chemin d'accès de la mine via le boulevard Vigneault au parc industriel;

Mettre en place un comité de maximisation des retombées économiques, c'est vraiment essentiel pour nous;

330

Puis financer le comité indépendant de suivi environnemental.

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

335

Merci à vous, Monsieur Lévesque. Vous avez indiqué que vous avez été président du Comité de la sécurité publique, et vous l'êtes d'ailleurs encore, de la MRC?

**M. MARTIAL LÉVESQUE :**

340

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

345

Depuis une dizaine d'années. Avez-vous été sensibilisé ou examiné des dossiers de sécurité en lien avec le secteur, le Canton Arnaud, principalement en matière de glissement de terrain?

**M. MARTIAL LÉVESQUE :**

350

Non. Nous autres, c'est la sécurité routière, on n'est pas en sécurité civile. Au niveau de la sécurité publique, c'est un comité qui existe, de la MRC. Ça, c'est pour s'assurer du contrat qui existe entre la Sûreté du Québec et la MRC. Ça n'a pas rapport avec la sécurité civile. C'est seulement la sécurité publique.

355

**LE PRÉSIDENT :**

Ah, d'accord. O.K. Bon. C'est un peu moche parce que j'aurais aimé avoir votre avis.

360

**M. MARTIAL LÉVESQUE :**

Malheureusement, ce n'est pas dans mes cordes, Monsieur.

**LE PRÉSIDENT :**

365

Attendez, attendez.

**M. MARTIAL LÉVESQUE :**

370 Ah non, il n'y a pas de problème.

**LE PRÉSIDENT :**

375 Vous avez indiqué que vous souhaiteriez que le chemin d'accès, finalement, ne passe pas par la route 138, mais bien celui de l'est.

**M. MARTIAL LÉVESQUE :**

380 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Avez-vous eu des discussions avec Mine Arnaud?

385 **M. MARTIAL LÉVESQUE :**

390 J'ai discuté avec les cadres supérieurs de Mine Arnaud de cette alternative. Au départ, c'est toujours une question de coût qui est le problème, O.K.? Ça fait que moi, je pense que s'il existe un partenariat entre la Ville, les gouvernements et Mine Arnaud, bien, on pourrait régler ce problème-là. Parce que, je veux dire, comme je dis dans mon mémoire, si on réussit à créer un achalandage versus le parc industriel, bien, je veux dire, il est utilisé à peu près à 30 % le parc industriel. Ça a été construit pour des millions de dollars dans les années 70, puis il est presque vide. Ça fait que si on laisse la 138 être utilisée pour amener les gens vers la 138 et les sous-contractants, c'est sûr qu'avant longtemps, on va avoir des demandes de changement de zonage pour installer des commerces et industries, puis je veux dire, je vois ça venir, là. Ça fait 16 ans que je suis au Conseil municipal.

395 **LE PRÉSIDENT :**

400 Mais pourquoi l'idée d'un partenariat?

**M. MARTIAL LÉVESQUE :**

405 Bien, pour faciliter la vente de nos terrains, les terrains de la Ville dans le parc industriel, puis créer un achalandage dans le parc industriel. Dans le moment, il est presque vide. C'est pour ça que je vois ça. Ça, c'est une raison, puis l'autre...

**LE PRÉSIDENT :**

410

Et vous souhaiteriez attirer quel type d'entreprises?

**M. MARTIAL LÉVESQUE :**

415

Des industries de service, des compagnies de soudure, toutes sortes d'industries qui peuvent, de sous-contractants qui peuvent aider Mine Arnaud.

**LE PRÉSIDENT :**

420

D'accord.

**M. MARTIAL LÉVESQUE :**

425

C'est ça.

**LE PRÉSIDENT :**

430

Merci beaucoup, Monsieur Lévesque. Monsieur Sébastien Bois. Est-ce que c'est nécessaire que vous vous asseyiez là?

**M. SÉBASTIEN BOIS :**

435

Le but, dans le fond, c'est de parler aux gens ici. Je suis, dans le fond, venu pour les audiences, pour m'adresser aussi à la population de Sept-Îles.

**LE PRÉSIDENT :**

440

Mais ce n'est pas le lieu. Ce n'est pas le lieu pour vous adresser à la population de Sept-Îles.

**M. SÉBASTIEN BOIS :**

445

D'accord.

**LE PRÉSIDENT :**

De toute façon, tout le monde va vous entendre.

450

**M. SÉBASTIEN BOIS :**

On va être tranquille ce soir.

455

**LE PRÉSIDENT :**

Pardon?

460

**M. SÉBASTIEN BOIS :**

J'ai dit : on va être tranquille ce soir.

465

**LE PRÉSIDENT :**

Vous êtes bien aimable.

470

**M. SÉBASTIEN BOIS :**

Alors, bonsoir. Je m'appelle Sébastien Bois et j'habite sur le Nitassinan dans le Canton Arnaud. Pour être encore plus précis : entre le récent déversement de mazout de la compagnie Cliffs et la plus grosse mine à ciel ouvert projetée en zone périurbaine au Québec.

475

Selon moi, le problème associé à Mine Arnaud n'est pas économique ou environnemental, mais politique. Ma présentation se veut un appel à la démocratie directe et participative puisque jusqu'à ce jour, je n'ai aucune emprise décisionnelle, en plus d'avoir un manque flagrant d'information concernant le projet de Mine Arnaud.

480

Néanmoins, j'ai une position claire à l'égard de ce projet. Je dis : non. Ce projet aurait dès le départ dû être tabletté par les autorités compétentes. En effet, le gouvernement ou tout promoteur n'aurait jamais dû avoir l'autorisation d'aller aussi loin et d'investir 60 M\$ dans un projet de mine à ciel ouvert en zone périurbaine. La mine a même débuté l'achat des propriétés en pleine crise de logement, sans que la population ne sache ce qui se tramait. On m'a dit que plusieurs contrats sont déjà signés. Est-ce le cas? Le gouvernement et Mine Arnaud doivent répondre à cette question.

485

En 2013, les citoyens n'ont toujours pas ou peu d'espace pour se prononcer pour ou contre ce type de mégaprojet avec toute l'information nécessaire. Le Conseil de ville de Sept-Îles bloque tout effort de démocratisation dont entre autres la tenue d'un référendum. Qui plus est, les forces en présence sont inégales au niveau financier et des moyens de télécommunication.

490 Pire encore, alors que les Innus désirent entamer un processus de réparation et réclament un minimum de respect de leurs droits, on vient à peine de les inclure dans la démarche. Pendant ce temps, Mine Arnaud continue de semer la confrontation au sein de nos communautés et de menacer notre habitat.

495 Je considère les audiences du BAPE illégitimes et déplorables. Ne prenez pas ça individuel, en passant. Présentement, nous n'avons pas toute l'information nécessaire avant d'entamer ce genre d'exercice. Des représentants innus ont dit que cela était beaucoup trop tôt, qui plus est, durant la saison de la chasse. Étrangement, les plus motivés pour la tenue d'un BAPE sont le maire de Sept-Îles et certains entrepreneurs. Le maire ou certains entrepreneurs  
500 opportunistes dans ce dossier, se soucient-ils soudainement de l'environnement ou de la vie des citoyens? Le BAPE ne concerne que l'acceptabilité environnementale et sa décision n'est qu'une recommandation.

505 La fameuse acceptabilité sociale est balayée sous le tapis d'une bureaucratie verte. C'est un bel espace d'échanges, je dois l'admettre, et de paroles, mais cela aurait dû se produire dès le début et dans un autre contexte au niveau municipal et au niveau local.

En démocratie, les citoyens doivent avoir accès à une information claire et rigoureuse, pouvoir se prononcer, débattre des idées, mais par-dessus tout, avoir une emprise décisionnelle.

510 Je me questionne aussi sur le mythe des pertes d'emploi brandi par certains, alors que Sept-Îles ne manque pas d'emplois, qu'au contraire, il est parfois impossible de s'y loger. Je me demande pourquoi le directeur du cégep et même le maire Serge Lévesque nous brandissent l'épouvantail de la perte d'emploi en insistant sur un projet d'une centaine d'emplois pour  
515 seulement 20 ans, qui détruit, par le fait même, une partie de son territoire et une partie de ses concitoyens.

C'est pourtant des projets du genre qui peuvent renvoyer Sept-Îles à l'état où elle se trouvait dans les années 80 avec, en prime, un gigantesque trou. On est loin de l'équivalent d'une mine comme la mine de QIT, au Havre-Saint-Pierre, très éloignée de la ville et d'une durée dépassant les 50 ans. Ce n'est pas un discours antimine que je tiens ici ce soir.

525 D'ailleurs, je trouve le discours du maire très contradictoire concernant les emplois et Mine Arnaud. J'aimerais rappeler aux gens l'entrevue qu'il a accordée à la Presse Affaires le 16 avril 2013. Je cite :

530 « Selon Serge Lévesque, maire de Sept-Îles, Plan Nord ou pas, la municipalité fait déjà face à une pénurie d'habitations. On était déjà très à l'étroit. Nous avons, hormis les projets forestiers et miniers, d'autres secteurs qui semblent prêts à se développer. Nos prévisions nous annoncent 8 000 nouveaux résidents d'ici cinq ans. Donc, on développe. »

8 000 nouveaux résidents. Deux questions se posent et qui ne sont toujours pas répondues par le maire et le Conseil de ville : pourquoi alors insister avec Mine Arnaud et ses 150 emplois et tenter de nous effrayer et quels sont les projets et secteurs en questions?

535 Par ailleurs, j'aimerais savoir si les logements ou habitations que la Ville nous fait reluire sont abordables. Je me demande pour combien de temps encore Sept-Îles chassera-t-elle sa population moins nantie, jeunes, familles et aînés. Pourquoi ne pas développer ensemble, comme le propose le directeur du cégep, un projet novateur d'habitations écologiques nordiques et accessibles pour répondre à la demande et ainsi développer de nouveaux créneaux avec le  
540 cégep et les travailleurs.

L'impact de Mine Arnaud se fait sentir depuis le début et ces derniers temps c'est insoutenable. Déjà, des terrains furent rachetés en catimini alors que la population n'était pas informée. Des hectares de forêt sont déjà défrichés en zone périurbaine. Ça, c'est de mettre la  
545 charrue devant les bœufs.

Je tiens à dénoncer l'impact au niveau psychosocial de cette guerre de basse intensité menée par Mine Arnaud, et ce, depuis trop longtemps. Des attaques répétées qui affectent notre santé mentale et l'équilibre social de toute une communauté. Une menace perpétuelle qui plane  
550 au-dessus de la tête des gens.

Une citoyenne du Canton Arnaud s'est mise à pleurer lors de sa présentation. La commissaire du BAPE, madame Goyer, a dit comprendre. Vraiment? J'ai beaucoup de difficultés à comprendre comment vous pouvez comprendre son désarroi, son état d'âme et celui de nombreux occupants du territoire. Avez-vous déjà été déracinée, menacée d'être évincée ou de  
555 devoir déménager en cas d'accident, et ce, depuis deux ans? Avez-vous manqué de sommeil fréquemment, pleuré de manière inhabituelle, ressenti de l'agressivité, de la colère régulière? Occupé votre temps, beaucoup de temps à bloquer ou à contrer ces attaques? Être stigmatisée, catégorisée par les médias ou les antidémocrates d'être de simples écologistes, militants ou  
560 opposants, alors qu'il s'agit d'un devoir de citoyen non rémunéré?

Mine Arnaud et l'accumulation toxique qui se produit dans la baie de Sept-Îles coulent déjà dans mes veines et dans mon quotidien émotif. Par exemple, en plus d'être menacé par Mine Arnaud, nous ramassons depuis deux semaines les oiseaux morts derrière chez nous, dans la  
565 baie de Sept-Îles avec des bruits de bombe qui sautent aux 30 secondes pour chasser les oiseaux de la zone contaminée. Présentement, aujourd'hui, à soir, quand je vais retourner chez nous.

Certaines personnes à Malartic, ville avec une mine ouverte, présentent des symptômes posttraumatiques qui se définissent ainsi, selon le DSM4 :  
570

575 « La personne présente deux ou plusieurs symptômes persistants traduisant une hyperactivité neurovégétative ne préexistant pas au traumatisme. 1) Difficulté à s'endormir ou sommeil interrompu; 2) irritabilité ou accès de colère; 3) difficultés de concentration; 4) hypervigilance; 5) réactions de sursauts exagérées.

580 *Commentaires : le problème entraîne une détresse cliniquement significative ou un dysfonctionnement au niveau social, professionnel ou dans un autre domaine de fonctionnement important. Même des professionnels de la santé mentale ne peuvent tout à fait comprendre la souffrance d'autrui. Chaque cas est unique. »*

Ne nous dites pas que vous comprenez notre souffrance passée, présente et à venir à l'égard de Mine Arnaud.

585 La politique est l'un des chaînons manquants de l'économie. L'absence de processus démocratique au niveau local dans le processus actuel met en lumière les lacunes et le profond déficit démocratique qui affectent la municipalité. Comment est-ce possible qu'un référendum citoyen ne soit possible que sur la base d'un emprunt élevé par une ville? Comment est-ce possible que les citoyens, avec une pétition de plus de 5 000 signatures, n'aient pu obtenir un espace de débat sain et constructif pour ensuite tenir un référendum?

590 Il a fallu une firme privée, Transfert environnement, payée par le promoteur pour élaborer un simulacre de consultations. On limite les questions. On subdivise les gens en petits groupes. On fait de la ségrégation avec des rencontres pour les blancs et des rencontres pour les Innus. Le porte-parole de la minière a même tenté de museler la seule question d'un allochtone lors d'une rencontre au Shaputuan signifiant que c'était réservé aux Innus. Cette soirée innue, la décision était imposée par le promoteur. Loin de vouloir manquer de respect à la communauté, les Innus présents ont dû prendre la défense pour lui accorder un droit de parole. Ce clivage, cette division, la ségrégation par Mine Arnaud brouillent les échanges constructifs, le partage des connaissances et la prise de décisions collectives en faveur du promoteur.

600 Nous avons intérêt à nous parler et à nous entendre entre nous plutôt que de se faire manipuler.

605 Un peu plus tard, la Ville de Sept-Îles engage l'institut du Nouveau Monde pour nous dire ce qu'est l'acceptabilité sociale et nous noyer dans une conclusion et une définition plus « fous » qu'au départ. Pourquoi ne pas utiliser le mot « démocratie » tout simplement?

610 La démocratie est une valeur importante et nous devrions saisir l'opportunité pour utiliser ses outils et la favoriser au niveau local et municipal. Pourquoi ne pas l'actualiser davantage? Par exemple : intégrer et valoriser les droits ancestraux des autochtones; faire des séances publiques spéciales sur les dossiers motivants ou préoccupants; envoyer des questionnaires, consultations

615 par internet; créer des espaces et alimenter la discussion et la réflexion pour le bénéfice de tous et chacun; donner accès à une information neutre et la transmettre; avoir un budget participatif; rendre les élus imputables par des règles de transparence plus strictes et un processus de destitution; et finalement, encourager la tenue d'un référendum occasionnel par quartier, ville, ou communauté.

620 Présentement, il y a hémorragie démocratique où un gouvernement démocratiquement élu est complice d'un promoteur – dans le cas présent Mine Arnaud – qui, armé de ses conseillers, de ses millions, de ses pseudospécialistes et d'une propagande faussement verte tentent de nous rentrer un projet dans la gorge. Des terrains sont déjà achetés. On parle de plusieurs contrats déjà signés. Le gouvernement a déjà annoncé qu'il se retirera éventuellement pour laisser Yara Internationale actionnaire majoritaire, ce qui ne rassure personne pour la suite des choses.

625 Nous sommes à armes inégales au niveau financier et de la représentation politique, bien que nous soyons les premiers concernés et mêmes actionnaires majoritaires à 60 % par l'entremise d'Investissement Québec. Fort heureusement, les citoyens sont intelligents et sont résistants. La résilience est surprenante. La colère est de plus en plus présente dans l'air de la Baie de Sept-Îles et ailleurs.

630 En conclusion, ce qu'il manque ici c'est un processus démocratique depuis le début. Que faire avec une loi désuète sur les mines et le non-respect de nos communautés si ce n'est que de résister? Comment faire confiance aux minières canadiennes alors que nous voyons leur comportement criminel et meurtrier, ici, mais surtout ailleurs?

635 Bien que les recommandations du BAPE puissent être en notre faveur et qu'une annonce ministérielle pour l'arrêt du projet puisse être à prévoir, je dénonce que les habitants du Nitassinan de la Côte-Nord ne puissent exprimer un consentement libre et éclairé.

640 J'ai mal à ma démocratie, mais j'ai surtout mal à ma terre. *Mamu mauat* Mine Arnaud. Ensemble, non à Mine Arnaud.

645 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Bois. Monsieur Jacques Pelletier.

650 **M. JACQUES PELLETIER :**

Bonsoir, Monsieur le président et Mesdames les commissaires.

**LE PRÉSIDENT :**

655

Bonsoir, Monsieur.

**M. JACQUES PELLETIER :**

660

**(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Merci de m'avoir donné l'opportunité de vous faire part de mon opinion et de mon appui au projet Mine Arnaud. Merci beaucoup.

665

**LE PRÉSIDENT :**

670

Merci, Monsieur Pelletier. Je vais juste vous poser une petite question. Il y a des organismes qui sont venus nous indiquer qu'au cours de la dernière année, il y a eu plusieurs pertes d'emplois. Vous qui restez à Sept-Îles depuis 1960, est-ce que vous avez senti une différence au cours de la dernière année?

**M. JACQUES PELLETIER :**

675

Dans la dernière année à Sept-Îles, l'emploi, je pense que c'est bien correct, là. Je n'ai pas vu de diminution dernièrement excepté, comme il a déjà été dit, dans les années 80 il y a eu une baisse énorme. Mais là, présentement, c'est normal.

**LE PRÉSIDENT :**

680

Merci beaucoup.

**M. JACQUES PELLETIER :**

685

Merci beaucoup. Bonsoir.

**LE PRÉSIDENT :**

690

Bonsoir. Alors, docteure Émilie Fournier et docteure Ouannesssa Younsi.

**Dre OUANESSA YOUNSI :**

Alors, bonjour, Monsieur le président, Mesdames les commissaires, chers citoyens. Nous vous remercions de nous accorder cette audience. Nous intervenons ce soir avant tout à titre de citoyennes préoccupées par le projet de Mine Arnaud, comme beaucoup de citoyens. Nous

695 sommes aussi médecins pratiquants à Sept-Îles. Nous tenons à souligner que nous nous  
présentons en nos noms personnels.

Nous avons changé notre introduction et nous avons choisi de vous parler de richesse.  
700 Françoise Dolteu, une psychanalyste, affirmait :

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité  
visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »*

705 Nous regrettons le ton et les qualificatifs employés dans une récente publicité dans le  
journal *Le Nord-Côtier*, dans lequel les opposants au projet sont qualifiés « d'extrémistes  
radicaux » par des membres du milieu économique. Nous avons eu la chance d'assister à  
plusieurs présentations au BAPE de citoyens s'opposant au projet Mine Arnaud et nous avons  
constaté le ton posé et respectueux de chacun.

710 Nous souhaitons que le projet Mine Arnaud, s'il divise la population, soit l'occasion pour la  
communauté de respecter les divergences d'opinion, et mieux, de s'en enrichir. Ainsi, même si  
nous ne sommes pas en accord avec les opinions exprimées par des gens favorables au projet  
Arnaud au cours des audiences du BAPE, nous sommes étrangement heureuses d'avoir pu les  
entendre et nous espérons que c'est un sentiment réciproque. C'est cela, la démocratie. C'est  
715 cela, la richesse.

**(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DU MÉMOIRE)**

720 **Début de la phrase à la page 2 : « Notre présentation est sous-tendue par quatre... »**

**Fin de la phrase à la page 2 : « [...] des préoccupations quant au projet de Mine Arnaud. »**

**LE PRÉSIDENT :**

725 Excusez-moi. Pour les fins de la sténographie, pourriez-vous indiquer votre nom parce  
qu'elle va juste écouter l'enregistrement.

**Dre ÉMILIE FOURNIER :**

730 Oui. Émilie Fournier.

**LE PRÉSIDENT :**

735 C'est Émilie Fournier. Merci.

**Dre ÉMILIE FOURNIER :**

**(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)**

740 **Début de la phrase à la page 2 : « Nous avons d'abord des préoccupations... »**

**Fin de la phrase à la page 4 : « [...] par exemple, 80 % plutôt que 91 %. »**

**Dre OUANESSA YOUNSI :**

745 **(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)**

**Début de la phrase à la page 4 : « Nous avons aussi des préoccupations... »**

**Fin de la phrase à la page 6 : « [...] dans l'étude d'impact de Mine Arnaud. »**

750 **Dre ÉMILIE FOURNIER :**

**(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)**

755 **Début de la phrase à la page 6 : « En plus du bruit, la question de l'eau nous interpelle. »**

**LE PRÉSIDENT :**

Docteure Fournier, il reste deux minutes.

760 **Dre ÉMILIE FOURNIER :**

O.K.

**(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)**

765 **Début de la phrase à la page 6 : « Les habitants de Sept-Îles nous ont fait part... »**  
**Fin du mémoire.**

**LE PRÉSIDENT :**

770  
Très bien. Alors, merci, Docteure Fournier, Docteure Younsi. Écoutez, évidemment votre mémoire a toute une autre facture que celui que vous avez déposé, donc ça nous oblige à réagir à chaud, mais on peut le faire, parce qu'il y a des aspects qui sont très semblables au mémoire qu'a présenté hier docteur Notebaert, votre collègue de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement.  
775

780 Puis un des aspects sur lesquels nous l'avons questionné touche le premier aspect que vous soulevez, les particules fines, les PM<sub>2,5</sub> microns et pour lesquelles il arrivait à peu près aux mêmes données, c'est-à-dire à chaque augmentation de 10 microgrammes le mètre cube de concentration atmosphérique, il pourrait y avoir – je ne me souviens plus son chiffre, mais votre chiffre, selon ce que j'ai pu voir rapidement, c'est 4 % d'augmentation de mortalité.

Quel est le seuil à partir duquel cette augmentation du 10 microgrammes par mètre cube est effective? Ça ne peut pas être à partir de zéro.

785 **Dre OUANESSA YOUNSI :**

Bien, c'est sûr qu'il n'y a pas... d'abord, comme on l'a mentionné, il n'y a pas de seuil en dessous duquel il n'y a pas d'impact sur la santé. Donc, ça étant dit, on a quand même essayé de faire des recherches à propos de cette question-là.

790 **LE PRÉSIDENT :**

Pour tous les effets ou juste pour les effets cancérigènes?

795 **Dre OUANESSA YOUNSI :**

Bien, c'est marqué les effets sur la santé. Donc, j'imagine que c'est tous les effets.

800 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**Dre OUANESSA YOUNSI :**

805 On a fait des recherches par rapport à cette question-là. Moi, j'avais trouvé un document que je pourrais essayer de vous fournir, qui parlait que c'était par rapport à la concentration déjà ambiante. Donc, l'augmentation par rapport à la concentration ambiante, mais je vais essayer de voir si je peux vous le retrouver puis l'envoyer.

810 **LE PRÉSIDENT :**

815 Je serais curieux de savoir s'il y a eu des études entre le taux de mortalité par rapport aux poussières dans un centre urbain à forte densité où on sait que l'exposition à des particules fines est plus importante comparativement à un autre secteur. Je sais que docteur Notebaert a survolé très rapidement, il a dit : « Oui, il y a une recherche de docteur Smargiassi. » Est-ce que vous en avez pris connaissance? Est-ce qu'on peut avoir plus d'information?

**Dre ÉMILIE FOURNIER :**

820 En fait, je pourrais vous remettre les documents concernant ces études-là. Ce qu'on avait, nous, c'était deux études qui reprenaient les différentes études qui avaient été faites. Il y avait plusieurs études faites en Europe, en Asie, aux États-Unis, sur des centres urbains ou sur des plus petits centres. Donc, on a différents exemples. C'est sûr qu'on nous donne les conclusions de ces études-là, on n'a pas chaque étude séparée, mais ça pourrait peut-être être intéressant pour mieux vous informer.

825 **LE PRÉSIDENT :**

830 Puis dans votre travail au quotidien, est-ce que vous avez été confrontées face à des personnes, que ça soit des enfants ou des adultes, qui éprouvaient des problèmes, mettons, respiratoires ou de tout genre de problèmes que vous avez pu mettre en lien avec l'exposition à des poussières ou plus particulièrement à des poussières fines? En particulier, par exemple, juste par des liens associatifs comme, bien, la personne reste très proche d'une entreprise, le panache des émissions peut toucher le secteur... enfin, je vous demande ça de façon tout à fait hypothétique, dans votre vie au quotidien.

835 **Dre ÉMILIE FOURNIER :**

840 Mais à Sept-Îles il y a plusieurs travailleurs, justement, des entreprises qui souffrent de maladies reliées à leur exposition. Mais de dire que dans mes deux années de pratique à Sept-Îles je n'ai pas côtoyé de gens qui avaient été exposés à des poussières, qui présentaient... mais il y a des gens qui ont des maladies établies liées à des expositions professionnelles. Ça, il y en a beaucoup à Sept-Îles.

845 **LE PRÉSIDENT :**

Pour les travailleurs?

**Dre ÉMILIE FOURNIER :**

850 Pour les travailleurs.

**LE PRÉSIDENT :**

855 Mais pour les résidents?

**Dre ÉMILIE FOURNIER :**

860 C'est toujours plus difficile à dire. Parce qu'on parle d'augmentation de crises d'asthme,  
d'augmentation de... tu sais, les gens qui ont déjà une maladie pulmonaire obstructive chronique,  
qui est souvent liée au tabac, vont avoir plus d'exacerbation, vont venir plus souvent aux  
urgences. Comme ils viennent plus souvent à l'urgence quand ils ont le rhume ou la grippe ou  
865 c'est la saison hivernale, donc l'augmentation des polluants, l'augmentation des poussières ou du  
smog en ville les font consulter plus souvent, exacerbent leur maladie déjà présente. Puis c'est  
entre autres de ça qu'on parle dans les études, mais on parle aussi de développement de  
maladie chez les gens qui étaient, avant, sains; qui n'avaient pas de maladie avant. Mais l'impact  
majeur c'est vraiment chez les gens qui ont déjà une sensibilité, donc les enfants asthmatiques,  
les maladies pulmonaires.

870

**LE PRÉSIDENT :**

Et à Sept-Îles, est-ce que vous avez été confrontées à des épisodes d'une augmentation  
importante de nombre de visites à l'hôpital ou dans vos cliniques?

875

**Dre ÉMILIE FOURNIER :**

L'urgence à Sept-Îles est vraiment déjà surchargée à la base. C'est très dur. L'achalandage  
est toujours très, très élevé. Donc, de dire que l'achalandage est plus lié à autre chose, c'est  
880 toujours... on a toujours des dizaines d'heures, il y a beaucoup d'attente. Pour l'urgence, moi, je  
suis urgentologue, donc je peux vous parler de ma salle d'urgence, mais c'est déjà très  
achalandé.

885

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Bien, très bien, merci beaucoup à toutes les deux. Monsieur Benjamin Galipeau.

**M. BENJAMIN GALIPEAU :**

890

Bonjour, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

895

Bonsoir, Monsieur.

**M. BENJAMIN GALIPEAU :**

900 Bonjour, Mesdames les commissaires. On vous a parlé dans la présentation juste avant, d'une lettre qui avait été publiée dans le journal. Donc, je l'ai amenée ici. Je vais vous la montrer brièvement, je vais la déposer à l'arrière. Par souci de transparence, je pense, c'est important que vous l'ayez. Donc, deux pages aussi, 27 signatures : des gens, des citoyens, des gens d'affaires et aussi des étudiants, comme moi, qui l'ont signée.

905  
910 Donc, il a été dit qu'on qualifiait les opposants de radicaux. Le terme « radicaux » a été employé, mais ce n'est pas tous les opposants que nous qualifions de radicaux. Nous sommes conscients que le débat doit avoir lieu, il doit y avoir un échange. On qualifie certains comportements qui ont été radicaux. Bon, on parle de menaces, on parle de choses comme ça qui ont eu lieu. Donc, cette lettre avait pour but de dénoncer ce genre de chose là, de dénoncer la démagogie qui a beaucoup lieu autour du débat. Je pense que c'est important de le dire.

915 Ensuite de ça, vous savez, le débat à Sept-Îles a beaucoup polarisé. Par contre, c'est important de reconnaître l'apport qu'il y a eu des deux côtés, c'est-à-dire l'apport des craintes des opposants qui ont permis de bonifier le projet, et l'apport aussi des gens pour qui ont permis de réaliser que ce projet-là a des impacts positifs, malgré tout.

920 J'aimerais utiliser votre tribune pour féliciter deux personnes dont j'ai apprécié les présentations. Première personne, mardi soir, madame Geneviève Otis, 17 pages appuyées de faits scientifiques. Donc, j'étais avec mon professeur à ce moment-là, on trouvait vraiment ça excellent, cette présentation-là. Ensuite monsieur Luc Dion aussi, de Développement économique Sept-Îles, très belle présentation aussi. Je voulais juste glisser le mot.

925 Donc, parfait. Je vais y aller avec mon mémoire, je vais essayer d'enchaîner, parce que j'aimerais ça discuter avec vous ensuite. Donc, présentation : j'ai 22 ans, ça fait quatre ans que je suis à Sept-Îles. J'étudie en technologie minérale. Monsieur Donald Bhérer avait parlé justement de ce programme-là. Donc, évidemment, l'intérêt de la Mine Arnaud est réel pour nous, pas juste question d'emploi, question scientifique aussi.

930 Première année de notre programme, on a étudié un peu le BAPE, qu'est-ce que c'était, comment ça fonctionne. Donc évidemment, de le voir à l'œuvre maintenant c'est une expérience qui est unique, que ce n'est pas tout le monde qui peut vivre. Donc, voilà, intérêt scientifique.

935 Donc, les étudiants aussi sont intéressés par le projet. Il va y avoir un autre étudiant qui va passer – on est plusieurs par contre. Donc, c'est important de le dire, ça nous tient à cœur.

Donc, dans mon mémoire, j'avais une partie historique. Je savais qu'il y avait probablement personne qui le ferait ou presque. Je voulais le faire parce que l'industrie des mines, ça ne date

940 pas d'hier, mais c'est quand même une science jeune. Donc, on parle ici, je vous donne un  
exemple, on dit, on parle souvent de l'âge de pierre, tout ça, l'âge du fer. Donc, ça fait longtemps  
que les mines ont révolutionné le monde. On ne serait pas la société qu'on est si on ne les avait  
pas. Donc, elles n'ont pas que du négatif, ça, on le sait déjà.

945 Et l'impact des mines, comme je disais, c'est une science qui est jeune, effectivement.  
Donc, en 1556 il y a un homme qui s'appelle Georgius Agricola qui a écrit un livre qui s'appelle  
*De Re Metallica*, qui est un peu le premier ouvrage de nature scientifique sur les mines. Là, on  
dit : 1556, ça fait longtemps quand même. Il faut réaliser que comparer à la mathématique, la  
philosophie, la médecine, c'est une science qui est très jeune. Parce que la philosophie, la  
950 mathématique et la médecine c'était des choses qui étaient étudiées il y a plusieurs millénaires.

Donc évidemment, les erreurs des mines, on va dire qu'elles ont eu lieu plus tard, parce  
que l'industrie s'est raffinée, évidemment avec le temps, l'industrie a grossi et les erreurs ont eu  
lieu plus tard. Donc, c'est plus frais à notre mémoire. Une phrase ici que je vais lire :

955 « *Donc, au moment où Pierre et Marie Curie découvraient la radioactivité on extrayait  
partout à travers le monde des millions de tonnes de roches sans se préoccuper de leur  
toxicité.* »

960 Ça, c'est un fait. On ne savait même pas encore ce qu'était la radioactivité dans le début du  
20<sup>e</sup> siècle, dans les années 1900, et on extrayait des roches puis on ne savait pas si c'était  
toxique, on ne savait que c'était toxique. Donc, c'est très frais à notre mémoire. Sûrement, vous  
avez vu le reportage de Richard Desjardins *True Story*, qui démontre vraiment les dommages qui  
ont été effectués, causés par l'industrie minière.

965 Par contre, l'industrie minière s'est améliorée, a raffiné ses pratiques. Comme je l'ai dit,  
c'est une science jeune, c'est une science qui évolue énormément et ça me permet de me  
positionner aujourd'hui en faveur du projet de Mine Arnaud pour cette raison. Pas simplement  
parce que j'étudie dans le domaine, mais justement parce que je comprends les enjeux et je  
970 considère, en ayant étudié l'étude d'impact, que les risques sont acceptables par rapport aux  
avantages que ça va avoir pour notre ville.

Donc, trois éléments principaux qui concernent, évidemment, principalement l'économie :  
soit la situation mondiale, l'économie nationale et la situation locale. Donc, on va y aller avec la  
975 situation mondiale. Donc, j'avais parlé tantôt Georgius Agricola, au moment où il a écrit son livre  
en 1556, la population mondiale était estimée entre 425 et 540 millions de personnes.  
Aujourd'hui, on est plus de 7 milliards d'individus, ce qui cause une pression énorme sur le bilan  
alimentaire.

980 Selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU, la FAO, il y a plus de 870  
millions de personnes qui souffrent de la faim chronique. Donc, c'est une personne sur huit.  
Évidemment, pour régler cette situation, tous doivent faire leur part. Donc, évidemment, dans  
certains pays pauvres, ça va passer une meilleure répartition des richesses, dans d'autres pays  
ça va passer par une meilleure gestion du territoire. On pense entre autres à la déforestation qui  
985 a lieu, qui cause des préjudices énormes sur les cultures, sur les sols, et des pays comme nous,  
producteurs de ressources naturelles, ça passe par donner l'accessibilité de nos ressources  
naturelles qui peut avoir un impact sur le bilan alimentaire. Donc, tous doivent faire leur part à ce  
niveau-là.

990 Économie nationale, quelques statistiques. Donc, au mois d'août, au Québec, se sont  
perdus 5 000 emplois. Au mois de septembre, le taux de chômage a grimpé de quatre dixièmes  
de point pour atteindre 8 %. Donc, les opportunités de création d'emplois sont très importantes et  
doivent être évaluées sérieusement. Et, bien sûr, je suis sûr que c'est les cas, vous évaluez la  
chose très sérieusement. Donc, c'est l'ensemble des Québécois qui vont profiter des retombées  
995 de Mine Arnaud, si on prend en considération le nouveau Projet de loi sur les mines, avec les  
redevances minières. Oui, on parle de la région beaucoup. C'est important de le dire, une mine,  
ça a des impacts au niveau provincial et c'est ça qu'on veut. On veut que tout le monde puisse en  
profiter de ces redevances-là.

1000 Donc, moi, je résume. C'est pour ça que des fois je me cherche beaucoup, parce que je  
résume.

**LE PRÉSIDENT :**

1005 Excusez-moi, je n'ai pas compris ce que vous venez de dire.

**M. BENJAMIN GALIPEAU :**

Je résume, donc je me cherche.

1010 **LE PRÉSIDENT :**

Ah oui, d'accord. Très bien.

1015 **M. BENJAMIN GALIPEAU :**

Étant donné que je ne veux pas tout lire, je veux avoir le temps. Situation locale. Donc, on  
vous a beaucoup parlé des années 80 que je n'ai pas vécues de toute façon, je n'étais pas là, je  
n'existais pas. Donc, l'économie de la région c'est historiquement basé sur l'extraction du fer, et  
1020 pourquoi? Parce qu'entre autres, les Chinois qui sont de grands consommateurs, ils construisent

leur pays et leur avenir avec le fer. Donc, toute baisse de la croissance de la Chine entraîne des répercussions dans nos mines, dans notre région directement. Et c'est très triste de penser qu'un pays si loin peut avoir des impacts si grands dans notre communauté.

1025           Donc, récemment la compagnie minière Cliffs Natural Resources a dû mettre à pied  
plusieurs centaines de travailleurs et des compagnies telles Arcelor et Rio Tinto ont éprouvé des  
problèmes de liquidité et de rentabilité. Donc, ça aussi il faut le dire. Ça a fait les manchettes. Je  
n'ai pas présentement les liens, mais ça a fait les manchettes. On en a beaucoup parlé dans la  
1030 région, problèmes de liquidité pour Arcelor, entre autres. Et sinon, même, si on pense à des  
projets qu'on évaluait la possibilité de s'installer ici, comme le gaz naturel, par exemple. On  
voulait faire venir du gaz naturel avec Gaz Métro, ça ne se fera pas, il n'y a pas assez de  
demandes. Donc, des projets comme ça, qui ne se font pas. Présentement, on a sur la table un  
projet qui veut se faire, qui pourrait se faire, et on espère évidemment que ça va être le cas.

1035           Donc, la mine Arnaud promet 1 000 emplois pendant les deux ans de construction, et 300  
emplois pendant l'exploitation.

1040           Développement durable. Donc, le développement durable, est-ce que c'est possible – on  
en a entendu beaucoup parler, beaucoup de gens ont amené le développement durable sur la  
table, entre autres avec la *Loi sur le développement durable* – j'aimerais retourner aux sources  
du développement durable, c'est-à-dire le développement durable tel qu'il a été défini en 1987  
dans le rapport *Notre avenir à tous*. Un rapport plus simplement appelé *Rapport Brundtland*, de  
l'ONU, qui avait nommé la commissaire Brundtland pour étudier la question. Elle a fait le tour du  
monde et commandé plus de 75 études. Voici la définition :

1045           « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent  
sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* »

1050           Là, ils font une distinction entre les besoins et tout ça. Donc, j'ai étudié la question sous cet  
angle. Est-ce que c'est possible de développer durablement avec ce projet-là? Donc, développer  
l'économie de façon durable? Donc, on parle de 28 ans d'exploitation. Et là, il y a des questions  
qui se posent : aménagerons-nous... on veut, en fait, dans une optique de développement  
durable, on veut prévoir l'après-mine. Donc, ce qui va se passer après la mine. On sait que  
1055 pendant la mine, ça va bien aller. On crée de l'emploi, ça, ce n'est pas une question. Après,  
qu'est-ce qu'on va faire?

1060           Donc, aménagerons-nous le lac – c'est juste des idées – aménagerons-nous le lac de la  
fosse en parc et aire de baignade, en école de voile ou de bateaux de plaisance?  
Ensemencerons-nous le lac pour y permettre la pêche sportive et redonner aux Premières  
nations l'utilisation historique du territoire? Pourquoi ne pas demander à Mine Arnaud de réserver  
des sommes d'argent – c'est quelque chose qui avait été dit d'ailleurs dans d'autres

1065 présentations – de réserver des sommes d'argent pour développer cette période d'après-mine et ainsi permettre de créer des emplois sur le long terme, tout en permettant à plusieurs utilisateurs de profiter du site? Donc, un fonds de développement. Il pourrait ainsi financer un observateur sur les résidus miniers. Un centre de recherche permanent sur l'environnement en collaboration avec le cégep et l'UQAC ou d'autres projets de nature scientifique qui permettront de créer des emplois à long terme de façon durable, tout en participant, à leur façon, à la protection environnementale de ce milieu.

1070 Le plus difficile ce n'est pas d'opérer de tels centres. Les gens formés, on les a généralement. C'est plutôt d'avoir les fonds nécessaires pour les démarrer. Et lorsqu'un projet s'installe, c'est le moment de négocier avec ces promoteurs-là, de réserver des sommes pour développer ce genre d'initiative. Mine Arnaud possède une chance en or de développer au développement de sa communauté d'accueil. Donc, développer durablement maintenant en respectant l'environnement. Donc, l'environnement fait partie intégrante du développement durable. C'est aussi quelque chose qui est primordial pour tous les citoyens.

#### LE PRÉSIDENT :

1080 Monsieur Galipeau, il vous reste deux minutes.

#### M. BENJAMIN GALIPEAU :

1085 Ah, déjà deux minutes. Parfait. Donc, je vais abréger. Donc, à savoir, je suis en accord avec les conclusions du MDDEFP que l'étude d'impact était recevable. Bien entendu, je ne suis pas un expert, je ne suis pas diplômé encore de toute façon. Ce que j'en ai vu ne m'a pas inquiété. J'ai des questionnements par rapport à la prise d'eau potable ou des choses comme ça. Ça a été aussi dit dans d'autres présentations. La qualité de l'air c'est important aussi qu'on s'assure du suivi. Mes inquiétudes sont plus au niveau du suivi que des données qui ont été  
1090 apportées, à savoir, est-ce que le suivi, s'il démontre effectivement des dépassements, qu'est-ce qu'on va faire pour corriger la situation?

Donc, je vais regarder ce que je ne dis pas. Donc, comité de suivi j'en ai parlé. Donc, ce comité doit avoir les outils consultatifs et correctifs pour les questions environnementales et du  
1095 développement durable, soit l'aspect économique et social.

Concernant les camions, je voulais au moins donner cette information-là, parce que je l'ai eue ce soir. On n'a pas parlé beaucoup des camions, des rejets acidifiants, je voulais apporter l'information. Chaque jour 5 400 véhicules passent entre Clarke City et l'entrée ouest de Sept-Îles, soit 12% de ces véhicules-là sont des camions lourds, ce qui fait environ 670 camions  
1100 lourds. L'information que j'ai eue c'est que la mine Arnaud va en avoir 16 en opération. Donc, la proportion est très faible. Parfait.

Donc, l'aspect social, finalement, les... là, je vous vois, j'imagine que j'ai dépassé?

1105

**LE PRÉSIDENT :**

Il vous reste une minute.

1110

**M. BENJAMIN GALIPEAU :**

Une minute? O.K. C'est beau.

1115

**LE PRÉSIDENT :**

Au chronomètre.

1120

**M. BENJAMIN GALIPEAU :**

Donc, les emplois à la mine Arnaud sont des emplois évidemment très bien rémunérés qui permettront aux familles, aux générations futures de profiter de ces retombées-là. Donc, moi, je suis un jeune, donc je pense toujours aux études. On l'a vu récemment, le gouvernement voulait monter les frais de scolarité. Si jamais ça arrivait, des emplois bien rémunérés permettraient à ces jeunes-là de s'éduquer et d'avoir accès à l'éducation. Parce que selon moi, la plus belle richesse d'un peuple, c'est l'éducation, c'est l'industrie du savoir.

1125

Donc, conclusion. Vous l'aviez deviné que j'étais en faveur de la mine Arnaud. J'ai émis un paragraphe de mise en garde, en fait. C'est sûr que nos opinions peuvent changer, ça, c'est évident. En fait, on a vu beaucoup de démagogie dans le débat, beaucoup de faits qui étaient dits, beaucoup de remises en question. Il y a certains commentaires que j'aimerais dire.

1130

Donc, certaines gens critiquent la crédibilité du BAPE, mais viennent proposer des mémoires. Je trouve ça un peu paradoxal. Des gens qui remettent en question la crédibilité des experts. Alors, la question : à qui se fie-t-on dans ce cas? Et finalement, la question que j'aime bien ici : à quand la sortie d'un documentaire intitulé *Apatite P.Q.*? Donc, j'ai bien hâte de voir.

1135

Donc, O.K., donc finalement, je vais achever. Je vais terminer sur cette phrase : Que la décision du ministre et du Conseil des ministres se fasse dans l'intérêt des Québécois et des Septiliens. Donc, peu importe la décision, j'espère que celle-ci sera prise dans notre intérêt.

1140

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Galipeau. Madame Goyer? S'il vous plaît, non, pas d'applaudissements. Pas d'applaudissements, pas de huées. Madame Goyer?

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1145

Bonsoir. J'aimerais que vous nous expliquiez quelles sont les opportunités d'emploi pour des étudiants en technologie minérale?

**M. BENJAMIN GALIPEAU :**

1150

Oui. Donc, il y a trois voies de spécialisation dans notre métier : il y a la minéralurgie, l'exploitation et la géologie.

1155

Donc, en minéralurgie c'est le processus, on va dire, d'extraction du minéral, de la roche encaissante. Donc, comme dans le cas de la mine Arnaud, ça se fait par flottation. Donc, on parle d'optimisation de procédé, on parle de suivi de qualité. On a des cours d'environnement, entre autres. Je suis en train d'en faire un, donc si jamais il y a des besoins, pas si jamais, il y a des besoins dans une mine, les techniciens minéralurgiques peuvent effectuer ce travail-là.

1160

Ensuite, en exploitation, c'est assister les ingénieurs dans le calcul des charges, par exemple de dynamite, ces choses-là. J'y vais brièvement, évidemment c'est beaucoup plus complexe que ça. C'est de calculer les temps d'opération des camions, ces choses-là, faire le design des fosses, des rampes d'accès.

1165

En géologie, on parle d'exploration, surtout. Dans le cas d'une mine, ça pourrait être de s'occuper des forages, ça pourrait être de participer au « logage » des carottes de forage, par exemple.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1170

Cette année, la cohorte comprend combien d'étudiants?

**M. BENJAMIN GALIPEAU :**

1175

Cette année, la cohorte comprend cinq étudiants.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1180

Et une question qui est peut-être un peu, peut-être, moins avenue, parce que je ne sais pas si dans votre formation, vous étudiez aussi la question de la fermeture, comme par exemple de la revégétalisation. Est-ce que c'est des aspects qui sont touchés dans votre programme?

1185

**M. BENJAMIN GALIPEAU :**

Donc, on en a parlé en première année dans le cadre de... on étudie plus globalement les mines. On en parle aussi en dernière année dans le cadre de notre cours d'environnement minier.

1190

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

Et donc, vous étudiez donc les espèces végétales qui peuvent être utilisées?

1195

**M. BENJAMIN GALIPEAU :**

Non. Ça, ça sera probablement plus un biologiste qui va étudier ces espèces-là.

1200

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

D'accord. Je vous remercie beaucoup, Monsieur.

**LE PRÉSIDENT :**

1205

Merci, Monsieur Galipeau. Nous allons prendre une pause de 15 minutes.

**PAUSE**

1210

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Charles Séguin.

1215

**M. CHARLES SÉGUIN :**

Bonsoir, Mesdames les commissaires, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

1220

Bonsoir, Monsieur.

**M. CHARLES SÉGUIN :**

1225

Je vais me chronométrer moi-même, ça va bien dans ce temps-là.

**LE PRÉSIDENT :**

Je ne tricherai pas, Monsieur. C'est juste devant moi ici.

1230 **M. CHARLES SÉGUIN :**

Je vous fais pleinement confiance, Monsieur Zayed. Donc, mon nom est Charles Séguin, je suis directeur de la succursale de Lumen ici à Sept-Îles, et je suis également résident, citoyen ici à Sept-Îles dans le secteur rivière Brochu.

1235 Donc, je vous présente ce mémoire aujourd'hui au nom de Lumen, le plus important distributeur de matériel électrique au Québec. Nous sommes une division de Sonepar qui est également le plus important distributeur de matériel électrique au niveau mondial, avec environ 36 000 employés et 2 200 points de vente.

1240 Je vous présente ce mémoire ce soir pour Lumen, mais je dois dire que les opinions de l'entreprise pour laquelle je travaille, je les partage complètement. Donc, on pourrait dire que je présente également ce mémoire en mon nom personnel en plus.

1245 Donc, l'entreprise Lumen voit l'intérêt de ce projet pour les raisons que je vous présenterai ce soir. Premièrement, nous croyons qu'il s'agit d'un projet structurant, qui est une excellente source de diversification économique dans une région, dans une ville qui a son destin étroitement lié au marché du fer depuis fort longtemps. Or, le marché du fer est un marché qui est cyclique avec un avenir incertain quand même. On a vu récemment la fermeture de l'usine de bouletage de Mine Wabush, qui a mis en relief à quel point est dangereuse, notre dépendance au marché du fer.

1250 Nous voyons l'exploitation de ce nouveau minéral, l'apatite, dans le marché de l'agroalimentaire d'une manière très favorable puisqu'on croit que ça pourrait permettre à la région de mieux passer au travers des crises, justement dans le marché du fer et des métaux industriels.

1255 Nous voyons aussi d'un œil très favorable la création de plus de 300 emplois par Mine Arnaud pour les travailleurs d'aujourd'hui, mais aussi pour les étudiants qui éventuellement sortiront de l'école. Nous espérons que nos gens, que nos étudiants restent ici en région. Pour que cela fonctionne, on doit avoir des emplois intéressants pour eux, le type d'emploi qui serait offert, d'ailleurs, par Mine Arnaud.

1260 Nous croyons que dire non à Mine Arnaud c'est aussi dire non à 330 familles pour leur dire : « Non, malheureusement, vous, vous ne pourrez pas avoir ces bons emplois. »

1270 Nous croyons également, en plus, que la présence de Mine Arnaud sur notre territoire nous  
permettrait de développer une expertise locale particulière dans le domaine de l'apatite,  
spécifiquement. À Sept-Îles, on a un bel historique de création de PME qui ont su utiliser la  
demande locale des compagnies minières pour développer une expertise et par la suite exporter  
cette expertise à l'extérieur. Par conséquent, nous croyons que Mine Arnaud ici pourrait non  
seulement bonifier l'offre de services de certains des fournisseurs locaux, mais peut-être même  
aussi engendrer la création de nouvelles PME qui, par la suite, pourraient utiliser cette expertise-  
là pour finalement offrir nos services à l'extérieur de la région.

1275 Donc, ce n'est pas seulement les 330 emplois créés par Mine Arnaud, environ. Ce n'est  
pas seulement les emplois indirects de Mine Arnaud, mais ce sont aussi tous les emplois qui  
seraient créés par cette expertise-là qui, par la suite, pourrait également être exportée à l'échelle  
nationale ou même internationale.

1280 Dans notre cas, ce type d'entreprise, ici, à Sept-Îles, nous permettrait aussi de diversifier  
l'offre de services que nous avons, puisque Mine Arnaud projette, en plus de sa mine, la mise en  
place d'une usine de traitement des eaux usées, d'une usine de transformation pour raffiner le  
minerai également, qui nécessite des solutions de contrôle de procédés. En ce moment, à Sept-  
Îles, à l'exception d'Aluminerie Alouette, il n'existe plus de grandes demandes pour ce type de  
1285 solution de contrôle là, justement, qui nécessite une expertise particulière dans le domaine que je  
travaille, mais également dans le domaine que plusieurs autres entreprises, ici, dans la région,  
travaillent.

1290 Donc, il y a très peu de débouchés dans le contrôle de procédés et tout ce qui le rattache,  
puisque l'usine de bouletage de Mine Wabush a fermé ses portes et celle d'IOC a été  
malheureusement démantelée. Alors, il ne reste ici à Sept-Îles qu'Alouette qui fait vraiment  
beaucoup de contrôle de procédés, et également à Port-Cartier, ArcelorMittal qui existe.

1295 Évidemment, si les entreprises locales comme la nôtre, là, au niveau de la distribution de  
matériel industriel ou tous autres types de matériaux qui sont utilisés par la mine, pouvaient  
bénéficier d'un chiffre d'affaires accru, on pourrait aussi voir de la création d'emploi chez nous et  
également chez les autres entreprises qui sont dans notre domaine.

1300 Au niveau social et environnemental, nous avons des préoccupations importantes, puisque  
Sonepar est quand même très préoccupée par les questions environnementales à l'échelle  
mondiale, et nous croyons que le promoteur, dans ce cas-ci, a bien fait ses devoirs. Et suite aux  
sessions de préconsultation, à l'information qui a été présentée au BAPE, nous croyons que les  
risques sont relativement faibles et donc nos craintes au niveau environnemental et social sont  
1305 relativement faibles.

1310 Nous saluons également la patience du promoteur qui, justement à travers ce processus de préconsultation, a choisi, de son propre gré, de venir présenter le projet à la population pour tenter de gagner l'appui. Et puis aussi, d'informer la population à l'extérieur du cadre du BAPE. C'est important, le BAPE, mais eux, ils ont décidé d'aller aussi une étape plus loin. Et nous croyons que ça, c'est un beau geste de bonne volonté envers la population quand même, pour justement nous informer et puis tenter de faire en sorte que la communauté était partie prenante dans le projet.

1315 Par contre, nous avons une grande inquiétude, et cette inquiétude est celle qui est liée au refus potentiel du projet de Mine Arnaud. Si le projet de Mine Arnaud est refusé, quel autre promoteur voudra venir présenter un projet ici à Sept-Îles? Je ne suis pas certain qu'un autre promoteur aurait justement cette patience et cette volonté d'aller de l'avant avec une préconsultation et tout le processus qui a été enclenché. Mine Arnaud, bon, c'est une entreprise qui est née de Yara, une entreprise norvégienne et Investissement Québec, justement, qui ont des valeurs qui sont proches de celles des Québécois. Pourrait-on penser que des entreprises chinoises, russes ou américaines aient la même patience? Si eux voient que le processus amorcé par Mine Arnaud n'a pas fonctionné, oseront-ils venir de l'avant et présenter leur propre projet, sachant que tous ces efforts ici n'auraient pas fonctionné? Je me permets d'en douter, malheureusement.

1320 Aussi, sur une base relative, on peut débattre de l'impact environnemental de Mine Arnaud aussi à Sept-Îles, mais quand même, l'impact de Mine Arnaud serait tout de même moindre que celui, par exemple, de l'industrie sidérurgique ou de l'aluminium. On peut avoir des bonnes alumineries puis des bonnes aciéries, c'est sûr. Mais en termes relatifs, Mine Arnaud aurait quand même un impact sur l'environnement qui serait moindre que ce type d'industries là.

1335 Alors, encore une fois, est-ce qu'un promoteur de l'extérieur viendrait présenter un projet ici à Sept-Îles sachant que son aluminerie ou son aciérie aurait un impact pire sur l'environnement que celui de Mine Arnaud, alors que celui de Mine Arnaud aurait été écarté? Ça nous inquiète vraiment par rapport au développement futur de la collectivité par la suite.

1340 Aussi, nous saluons le fait, justement, que Mine Arnaud est en partie un investissement de fonds québécois. On croit que c'est une bonne chose d'utiliser des fonds québécois pour investir ici au Québec, créer des emplois ici au Québec. Justement, on est très favorable à ça, parce que l'investissement local utilise nos propres fonds pour créer de l'emploi chez nous. On ne pourrait pas demander mieux que ça, vraiment.

1345 Également, on constate qu'un peu partout dans le débat, on met souvent l'industrie minière au complet dans le même panier. Or, le procédé d'extraction de l'apatite est fort différent de celui d'autres métaux industriels tels que l'or ou le cuivre qui, eux, nécessitent vraiment un procédé

chimique beaucoup plus agressif que l'extraction de l'apatite pour en arriver à un minéral qu'on peut mettre sur le marché par la suite.

1350 Nous pensons que nous avons la chance, ici sur la Côte-Nord, d'avoir deux types de minéraux, le fer et puis maintenant l'apatite, qui nécessitent un procédé qui est relativement, toujours en termes relatifs, qui posent un impact environnemental bien moins important que celui, par exemple, de l'or ou du cuivre qui vraiment nécessite un procédé chimique, comme j'ai dit, beaucoup plus important.

1355 Donc, les parallèles qu'on a pu faire avec d'autres types d'exploitation minière telle que l'or, on peut les considérer, mais on doit aussi considérer le fait que le procédé est fort, fort différent à ce niveau-là.

1360 Nous croyons finalement que Mine Arnaud, ce qu'ils veulent faire, c'est une grande carrière pour déplacer des montagnes. Et à la fin, que le plan de réhabilitation du site ferait en sorte que suite au départ de Mine Arnaud, on n'aurait pas vraiment un impact grave sur la communauté, au contraire. On aura pu donner de l'emploi puis créer un milieu de vie très intéressant ici à Sept-Îles pour plusieurs familles pendant toute une génération et même plus encore.

1365 Nous avons bien sûr, aussi, certaines suggestions pour le promoteur qui nous tiennent à cœur. Premièrement, c'est d'ouvrir la porte aux entrepreneurs locaux pour la construction. Pour que cela fonctionne, le fractionnement des contrats – donc, faire des plus petits contrats pour donner accès, justement, aux plus petits entrepreneurs de la région – est vraiment une condition essentielle. On aimerait que les acteurs économiques de Sept-Îles puissent participer au projet; on doit leur en donner chance en émettant des contrats ou en mettant en place des contrats qui sont à leur portée, finalement.

1375 Nous aimerions également que le siège social de Mine Arnaud et que les pôles de décision soient établis ici à Sept-Îles, que ce soit au niveau de l'administration, de l'ingénierie, des achats et de tous les autres types de... que tous les pôles de décision soient ici à Sept-Îles, justement pour être capable de développer cette expertise locale là dont je vous ai parlé un peu plus tôt.

1380 Évidemment, nous croyons aussi que Mine Arnaud devrait mettre en place des politiques d'achat local par la suite au niveau des opérations, tant pour les fournitures de matériel que pour les services, encore une fois, afin de développer des emplois locaux, ici, des emplois secondaires et puis de continuer à développer cette expertise ici à Sept-Îles.

1385 Ainsi, Lumen ainsi que Sonepar favorisent le projet de Mine Arnaud.

C'est la présentation que je voulais vous faire au nom de Lumen, mais si vous me permettez, j'aimerais également terminer, conclure sur une petite note en tant que citoyen quand même de Sept-Îles.

1390 Personnellement, j'habite ici à Sept-Îles depuis environ sept ans. J'ai dû quitter ma région  
originale, celle de Hawkesbury en Ontario, où ma famille vivait depuis des générations. La ville de  
Hawkesbury a été une ville prospère pendant une centaine d'années. Elle vivait de l'industrie des  
scieries, des pâtes et papiers, du textile et des pièces automobiles. Inutile de vous dire qu'une  
1395 après l'autre, toutes les usines ont fermé leur porte. J'ai vu les gens dans ma famille, les gens  
dans la famille de ma conjointe, mes amis perdre leurs emplois. Les jeunes comme moi, n'avoir  
accès à aucun emploi localement, et j'ai vu tous ces gens-là s'exiler éventuellement pour être  
capable de trouver de l'emploi.

1400 J'ai passé quand même mon adolescence à Hawkesbury, c'est là que j'ai étudié, et j'ai été  
confronté sur une base quotidienne au résultat, justement, de ces fermetures d'usines là, parce  
que la prospérité finalement a fait place au chômage; le chômage a fait place à la pauvreté et la  
pauvreté a entraîné des graves problèmes sociaux : la violence, la toxicomanie, l'alcoolisme, la  
1405 criminalité et toutes sortes de choses qui viennent avec le manque d'emploi dans une  
communauté.

1410 La qualité de vie dans une communauté, c'est aussi la qualité de ses emplois. J'ai été  
confronté à ça toute ma jeunesse. Et puis maintenant, je me sens chanceux de vivre dans une  
région, ici, où il y a de l'emploi, où il y a des possibilités pour les jeunes, mais ce n'est pas éternel.  
Ce n'est pas éternel, parce que l'industrie du fer, comme on l'a mentionné plus tôt, c'est cyclique.  
On ne peut pas s'y fier pour toujours. Parlez-en aux gens de Mine Wabush qui malheureusement  
ont perdu leur emploi.

1415 Alors, nous croyons justement – nous, Lumen, mais aussi moi – qu'ici Mine Arnaud  
permettrait d'éviter, bien, peut-être pas d'éviter complètement, mais d'atténuer les effets d'une  
crise dans le marché du fer pour, j'espère, éviter encore une fois que je sois confronté  
personnellement à cette pauvreté dans une communauté, que j'espère ne plus jamais revoir.

1420 Finalement...

**LE PRÉSIDENT :**

1425 Il vous reste une minute.

**M. CHARLES SÉGUIN :**

1430 Ah, bien, c'est parfait. C'est juste ce qu'il me faut. C'est excellent, ça. Et finalement, nous  
croyons que l'apatite va être utilisée pour justement des fins agroalimentaires. La planète va avoir  
1435 besoin de plus en plus de nourriture pour nourrir une population qui atteindra 8 milliards de  
personnes. Il va en falloir de l'engrais. Il va falloir prendre de l'apatite quelque part, aussi bien la  
prendre ici au Québec où il existe des normes environnementales, où il existe des normes  
1440 sociales, puisqu'on a seulement une planète. Si on ne prend pas l'apatite ici, on va la prendre  
ailleurs, peut-être dans une juridiction, dans un pays où les normes environnementales sont  
inexistantes ou seront simplement bafouées. Ici, on est capable de faire ça comme du monde, de  
manière respectueuse. Si nous ne le faisons pas, quelqu'un d'autre le fera, mais peut-être pas  
avec notre savoir-faire.

1440 Donc, profitons de ce projet-ci, créons de l'emploi ici localement et faisons-le dans le  
respect de l'environnement et dans le respect de la communauté.

**LE PRÉSIDENT :**

1445 Merci, Monsieur Séguin. Madame Goyer.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1450 Bonsoir, Monsieur.

**M. CHARLES SÉGUIN :**

Bonsoir.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1455 Votre entreprise est-elle déjà en opération avec des entreprises minières? Est-ce qu'elle  
offre déjà des services à des entreprises du secteur minier?

**M. CHARLES SÉGUIN :**

1460 Absolument, c'est le gros de ma job.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1465 Pourriez-vous me donner quelques exemples?

**M. CHARLES SÉGUIN :**

1470 Mine Wabush était mon plus gros client, mais bon, Cliffs demeure, avec l'entreprise au lac  
Bloom, un très important client chez nous. ArcelorMittal, Arbec également à Port-Cartier, Alouette  
aussi, IOC, QNS&L. Donc, vraiment, le milieu des entreprises minières c'est notre créneau au  
niveau industriel, mais aussi, bien sûr, tous les entrepreneurs électriciens et tous les  
1475 entrepreneurs qui desservent cette industrie-là et aussi desservent la ville de Sept-Îles qui vit de  
ça.

Donc, on a un marché qui est industriel à moitié, et qui dessert les entrepreneurs  
également à l'autre moitié. Les entrepreneurs, des électriciens par exemple, dépendent d'une  
vigueur économique dans la région, comme ça. S'il n'y a pas de job puis il n'y a pas de possibilité  
1480 de construire des nouveaux logements ou qu'il n'y a pas de possibilité de construire des  
nouveaux hôtels, des nouveaux commerces, bien, les gens dans le milieu de la construction, eux,  
ils ne feront rien non plus. Alors, c'est difficile pour nous. Tout est lié.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1485 D'accord. J'avais compris que vous étiez plutôt spécialisé dans l'automatisation, mais vous  
êtes dans le champ très général de l'électricité ou de l'électrification.

**M. CHARLES SÉGUIN :**

1490 Les fournitures électriques, comme de fait, les plus simples fixtures – je pense que c'est les  
nôtres, ça, d'ailleurs – les plus simples fixtures et l'éclairage, mais aussi bien sûr avec les  
solutions de contrôle de procédés, l'automatisation industrielle et les choses plus complexes, oui,  
1495 nous avons une offre de services qui est assez large.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

Je vous remercie, Monsieur.

**M. CHARLES SÉGUIN :**

1500 Merci bien.

**LE PRÉSIDENT :**

1505 Attendez juste un instant. Madame Drapeau.

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

1510

Donc, j'ai bien compris que parfois vous répondez à des appels d'offres, soit à titre de sous-traitant via un entrepreneur général ou bien sur invitation. De quelle façon vous êtes approché en général, ici, par les grandes entreprises?

1515

**M. CHARLES SÉGUIN :**

1520

Bien, les grandes entreprises ont souvent besoin de fourniture pour leurs besoins habituels, qu'on appelle MRO dans le jargon, des piles, des mèches, des abrasifs, toutes ces choses-là, et habituellement on transige directement avec l'entreprise minière qui nous envoie, à nous ainsi qu'à tous nos concurrents, un document d'appel d'offres. On remplit les quantités, on met les prix; meilleur prix, meilleure disponibilité, c'est celui qui l'emporte.

1525

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

O.K. Donc, c'est sur invitation.

1530

**M. CHARLES SÉGUIN :**

C'est sur invitation. Mais aussi lorsqu'il y a des projets de construction. Alors, si les entrepreneurs généraux qui travaillent avec des entrepreneurs électriciens, et c'est via ces entrepreneurs électriciens là que nous avons l'opportunité de soumissionner. Donc, il y a plusieurs différents canaux que nous pouvons utiliser pour éventuellement fournir les compagnies minières et tout ce qui s'y rattache.

1535

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

1540

O.K. Est-ce que le fractionnement de contrat peut assurer, en fait, à la sous-traitance d'être invitée? Ce que je cherche, je veux m'assurer que – on a parlé de fractionnement de contrat, il faut s'assurer qu'on se rend jusqu'aux sous-traitants. Est-ce que vous, vous êtes rassuré par rapport à ça?

1545

**M. CHARLES SÉGUIN :**

Le fractionnement de contrat, c'est toute la différence. Il se passe en ce moment un des plus gros chantiers à l'échelle canadienne dans notre région, c'est le chantier de La Romaine. Il y a très peu d'entrepreneurs locaux, quand même, qui ont la chance d'œuvrer là, en tout cas au niveau électrique. Il y a beaucoup de gens de l'extérieur. Alors ça, ça a peu d'impact malheureusement sur notre petite business ici à Sept-Îles et puis sur notre milieu. Pourquoi? Les

1550 contrats sont trop gros dans bien des cas, la bureaucratie est trop lourde pour faire affaire avec Hydro-Québec puis La Romaine, dans certains cas.

1555 Le fractionnement des contrats change absolument à tout. Ça permet à des plus petites entreprises locales, ici, nos clients, les entrepreneurs électriciens, d'y travailler, des entreprises qui n'ont pas des centaines d'employés, là, des entreprises qui ont une dizaine d'employés ou quelques dizaines d'employés. Si les contrats sont trop gros, ils n'ont pas de chance. Si les contrats sont accessibles pour eux, ils ont une chance et nous avons une chance.

1560 Parce que ce qu'il faut comprendre, c'est que si les gens de l'extérieur, des grandes entreprises de Montréal, de Québec ou même de l'extérieur de la province viennent travailler sur les chantiers, ici, ils se font chez nous, mais ce n'est pas acheté chez nous, puis ce n'est pas acheté chez mes concurrents non plus, ici, à Sept-Îles. C'est acheté dans leur région respective, dans la majorité des cas.

1565 Juste petit bémol : il y a quand même certaines grandes entreprises, que je ne nommerai pas, qui ont le respect de la région ici, des très grandes entreprises qui oeuvrent à travers le Québec, qui ont choisi d'acheter dans la région. Ça, je salue ceux qui ont pris cette décision-là, mais disons que ce n'est pas une règle générale. Ce n'est pas une règle générale.

1570 **Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

Donc, c'est le fractionnement couplé à l'achat local. Parce que le fractionnement ne garantit pas l'achat local.

1575 **M. CHARLES SÉGUIN :**

1580 Ça ne garantit pas l'achat local. Cependant, le milieu de la construction est quand même bien régi. Si les gens viennent de l'extérieur, il y a des frais de pension, il y a des frais de déplacement, il y a toutes sortes de choses qui se rattachent. Donc, les entrepreneurs locaux sont favorisés au niveau de leur coût sur un projet, simplement du fait qu'ils n'ont pas besoin de payer pour toutes les dépenses, justement, d'hôtel et tout ça ou ce qui est lié aux conventions collectives avec les travailleurs simplement qui viennent de l'extérieur dans la région.

1585 Donc, le fractionnement ne garantit pas l'achat local, mais il favorise l'achat local. Puis on ne demande pas de garantir, parce que s'il y a quelqu'un de Montréal qui est la moitié du prix, bien, le promoteur devrait le prendre. Mais à prix égal, si on a la chance de le faire, l'achat local est préférable, bien sûr.

1590

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

Merci.

1595

**M. CHARLES SÉGUIN :**

Merci bien. Bonne soirée!

1600

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, à vous également.

1605

**M. CHARLES SÉGUIN :**

Merci, Monsieur Zayed.

1610

**LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Tommy Arsenault. Bonsoir, Monsieur.

1615

**M. TOMMY ARSENAULT :**

Bonjour, Monsieur le président, Mesdames les commissaires, bonsoir. Mon nom est Tommy Arsenault, 23 ans, et j'étudie au cégep de Sept-Îles en technique de minéralurgie avec monsieur Galipeau.

1620

Je tiens à souligner l'excellent travail des intervenants et la qualité des présentations que nous avons entendues ici cette semaine. Que l'on soit pour ou contre le projet, plusieurs arguments apportés ici méritent notre attention. Pour ma part, il s'agit de mon premier BAPE. Donc, cela représente une incroyable occasion d'apprentissage pour un étudiant comme moi.

1625

En dehors de la prise de position et de la radicalisation de celle-ci, parfois, nous sommes capables d'être objectifs en tant que personnes afin de travailler en concertation avec le promoteur et améliorer son projet qui, selon moi, est sans faille majeure. Voilà ma position que je décris ici dans mon mémoire déposé la semaine dernière à la commission.

1630

Je lui ai donné un titre : *La démystification des préconçus de la population septilienne envers le projet Mine Arnaud*. Le titre est révélateur d'une certaine tension alimentée par les débats qui, trop souvent, arrivent à désinformer et faire peur aux gens. À l'intérieur, j'y aborde la notion de pollution et des défis qu'elle nous apporte, tant dans la vie de tous les jours que dans l'industrie.

Beaucoup de gens voient l'exploitation minière comme une grande source de pollution, mais oublient de relativiser ses impacts à d'autres genres de développement industriel.

1635 Ensuite, je me prononce sur les polluants atmosphériques, les particules fines, en décrivant un peu comment Mine Arnaud fera pour s'assurer le respect des normes. Je critique aussi la sortie des médecins de notre communauté concernant la silice cristalline inexistante. Au paragraphe suivant, je parle de pollution hydrologique, écarte la possibilité de drainage minier acide et rappelle le respect des normes prévues par le promoteur.

1640 Juste pour vous éclairer, le drainage minier acide c'est ce qu'on peut retrouver, comme l'intervenant précédent disait, dans des mines d'or ou de cuivre lorsqu'il y a dépôt de roches qui contiennent du fluor ou du soufre. Dans le fond, les roches ici sur la Côte-Nord, roche phosphatée a très peu de chance de produire des dépôts miniers acides qui est une source majeure de préoccupations environnementales en Abitibi. Puis c'est aussi ce qui cause  
1645 l'abandon, la restauration des sites miniers abandonnés un peu partout au Québec. C'est à cause du drainage minier acide, qu'on a d'ailleurs appris dans notre cours d'environnement au cégep.

1650 J'essaie de rassurer les gens quant aux quantités de métaux lourds aussi dans les effluents qui peuvent paraître astronomiques à première vue, mais qui respectent les normes, puisque dispersées dans de grandes quantités d'eau qui contiennent déjà naturellement des ratios semblables de minéraux lourds.

1655 En ce qui concerne les inquiétudes sur la proximité de notre source d'eau potable, je mets en doute les réels impacts que les gens avancent à cause, entre autres, de sa situation géomorphologique par rapport à la mine et fait qu'aucune toxine atmosphérique ne sera rejetée. Dans le fond, on a avancé – je ne serai pas le premier à le dire, mais le projet Mine Arnaud va être géographiquement, en altitude, plus bas que le lac Rapide et à une distance assez grande aussi en kilomètres. Puis, puisqu'aucune toxine ne va être dégagée des poussières, je vois mal  
1660 comment ça pourrait atterrir dans le lac Rapide et le polluer davantage que des installations qui sont déjà présentes, dont une carrière qui est déjà présente proche de Mine Arnaud et qui ne soulève aucune inquiétude jusqu'à maintenant.

1665 J'ai un autre chapitre sur les nuisances sonores et les peurs concernant le dynamitage. J'ai entendu beaucoup de gens dire que le dynamitage allait nuire à leur qualité de vie. Cependant, certains voient ça comme des grosses explosions ou un dynamitage de longue durée sur des minutes, sur des heures, même, alors qu'un dynamitage dure quelques millisecondes, au maximum quelques secondes, petites secondes. Donc, j'ai écrit ça aussi dans le mémoire.

1670 J'apporte quelques arguments économiques, puisque c'est aussi un intérêt, une science sociale qui m'intéresse plus que les autres, plus qualificative aussi, parce que je ne suis pas un

économiste, je ne suis pas un expert. Puis j'aimerais vous lire une partie de ce chapitre si le temps m'en permet.

1675 Avec 300 emplois permanents et bien rémunérés, Mine Arnaud s'imposera comme un grand employeur de la région, à peu près au même rang que le CSSS, mais beaucoup moins qu'Aluminerie Alouette, bien sûr. Ces emplois continueront de stimuler une économie déjà forte, mais fragile, puisque très dépendante du marché du fer et de l'aluminium.

1680 Par distribution de la richesse créée, tous les secteurs économiques de la ville seront revigorés, allant de la restauration aux organismes paramunicipaux et de charité qui dépendent beaucoup des donations privées. Les finances municipales seront aussi augmentées et ceci assurera un support adéquat à l'augmentation potentielle de la population, mais aussi pour rénover et mettre sur pied les infrastructures. On parle de loisirs, de sports, de culture, tourisme, et cetera.

1685 Nous savons la demande mondiale en apatite très forte, surtout pour celle de bonne qualité comme en regorge notre sous-sol. Malgré quelques soubresauts cycliques, son prix finira toujours par monter. 28 ans de stabilité économique ne peuvent qu'apporter un soutien de taille au développement de notre région. Un gros investissement amène aussi une certaine main-d'œuvre spécialisée ainsi qu'une expertise qui peut attirer ultérieurement d'autres projets d'envergure dans la région. Les différents promoteurs analysent la disponibilité de la main-d'oeuvre, des fournisseurs et des professionnels quand vient le temps de choisir un endroit à investir.

1695 Plusieurs personnes ont avancé le fait que Sept-Îles était une ville saturée économiquement et que l'apport supplémentaire de capitaux allait nuire à son bon développement. On a même entendu des gens critiquer le fait que les gros salaires stimuleront les inégalités sociales. A-t-on déjà eu un exemple dans l'histoire où un apport de richesse supplémentaire a été nocif pour la société? Oui, mais quand il est bien géré, il ne provoque que des bienfaits.

1700 Ce sont aux différents paliers de gouvernement, municipal, provincial fédéral à réguler les inégalités sociales et à organiser la distribution efficacement. Le reste n'est qu'un système d'offres et une demande qui ne tend qu'à se stabiliser par lui-même. Donc doit-on prêcher un ralentissement volontaire de notre économie pour des craintes supposément fondées au sujet d'une possible gestion inefficace des gains de ce projet? Eh bien, je réponds non à cet argument défaitiste et rétrograde.

1710 Donc, ça, c'était mon paragraphe d'argument économique. Ensuite, je ne développerai pas trop sur les autres sujets, parce qu'ils sont longs. Je parle de la transparence, d'acceptabilité sociale puis j'ai peur de manquer de temps, donc je vais sauter tout de suite à ma conclusion que

je vais lire aussi, mais en prenant deux paragraphes avant ma conclusion, dans le fond, qui parlent aussi d'acceptabilité sociale.

1715

Nous avons entendu toutes sortes de choses, comme une théorie voulant que la réelle intention de Mine Arnaud était d'exploiter l'uranium et le vanadium. Croyez-moi, ils seraient repartis bien pauvres à cause de la teneur de coupure, d'ailleurs, qui est : quand ça coûte trop cher à traiter, ce n'est pas exploitable. Ces gens à tendance gauchiste, voire parfois anarchiste, font souvent appel aux différentes théories conspirationnistes qui mettent de l'ombre sur l'objectivité du débat.

1720

Nous nous sommes déjà fait traiter de vendus, d'irresponsables, d'ignorants, de naïfs, d'égoïstes, et j'en passe, mais jamais nous n'avons pris position pour défendre nos propres intérêts, mais plutôt pour défendre l'intérêt collectif au meilleur de nos connaissances dans le domaine, et celles acquises lors de nos lectures et nos expériences de vie.

1725

Conclusion. Compte tenu de tous les avantages que le projet apportera à notre à notre région et notre ville, compte tenu que les impacts environnementaux seront minimes et contrôlés par de nombreuses mesures d'atténuation innovantes, moi, Tommy Arsenault, appuie ce projet, tout en demeurant aux aguets des possibles dépassements de normes et/ou négligence de la part de la compagnie. Pour la prospérité de ma ville et celle de mes futurs enfants, de nos générations qui viendront, pour l'économie régionale, pour l'économie du Québec et sa prospérité, je crois bienveillant la venue de ce projet près de la ville de Sept-Îles.

1730

1735

J'espère de tout coeur que les débats que nous aurons menés nous serviront de tremplin vers une meilleure concertation entre les habitants de notre belle ville, mais aussi entre nos institutions. Nous savons maintenant que notre communauté regorge de gens qui s'impliquent beaucoup en environnement et cela représentera une certaine forme d'expertise qui sera très pertinente pour les projets futurs.

1740

C'est pas mal tout.

**LE PRÉSIDENT :**

1745

Merci, Monsieur Arsenault. Madame Goyer.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1750

Bonsoir, Monsieur. Deux questions, deux sujets très différents. Vous avez parlé d'acceptabilité sociale. Il y a eu beaucoup d'activités sur les médias sociaux.

**M. TOMMY ARSENAULT :**

Oui.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

J'aimerais vous demander comment vous percevez la capacité des médias sociaux d'informer une population.

**M. TOMMY ARSENAULT :**

En fait, on peut prendre ça sous l'angle de comment on évalue la capacité des médias sociaux à informer et comment on évalue la capacité des médias sociaux aussi à désinformer. C'est le danger, un peu, parce que c'est très efficace, parce que l'information circule très rapidement, comparer aux journaux qu'on reçoit une fois par semaine ou aux journaux télévisés qui arrivent à 18 h 30 le soir. C'est que l'information est distribuée très rapidement. C'est bien pour les bonnes informations, mais aussi pour... bien, des informations ou seulement que ce n'est pas la bonne information. C'est dangereux aussi d'atteindre les gens dans leur foyer très rapidement. C'est difficile à contrôler aussi.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

Merci. Là, vous allez voir, je vais vous amener en technologie métallurgique, puisque votre collègue m'expliquait les trois domaines dans lesquels vous avez été formé. Vous avez dit dans votre mémoire, quand on parlait de la qualité de l'air, vous disiez : les particules fines, on parlait d'ilménite dans votre mémoire, ça ne peut pas atteindre, ça n'atteindra pas la population.

Disons que les particules fines n'atteindraient pas la population du fait de leur composition – je vais faire un petit préambule, je vais faire ma maîtresse d'école ce soir, un petit peu. Alors, c'est un petit test. Le procédé de concentration, vous m'avez fait travailler, je suis retournée à l'étude d'impact au chapitre du procédé puis on dit : on doit le broyer à des teneurs 53 %, 86 % à 75 micromètres. Mais quand on arrive à ces pourcentages-là, vu qu'on a 75 micromètres, est-ce que c'est possible qu'on ait d'autres types de particules, dont des fines, est-ce que c'est possible?

**M. TOMMY ARSENAULT :**

Oui, c'est très possible. D'ailleurs, si on fait seulement qu'un broyage sans contrôler sa sortie, on peut se retrouver avec des particules fines, même très fines, puis qui sont même invisibles à l'œil nu, quasiment. Mais lorsqu'il y a contrôle, surtout liquide, on peut évacuer le liquide avec les particules fines, parce qu'elles sont plus facilement hydrophiles, dans le fond, que les particules plus grossières.

1795

Donc, il y a une grande partie qui est enlevée par les solutions, si c'est un traité... un système de flottation puis un traité hydrométallurgique. Puis aussi, à la sortie des broyages ou des concasseurs, il peut y avoir une filtration aussi qui retient ces particules trop fines là.

1800

Puis la plupart du temps, dans les systèmes de concentration, on ne veut pas de ces particules fines là, parce qu'elles ont tendance à se coller sur les parois de la machinerie puis à nuire au procédé. Donc, la compagnie, sûrement, par souci de la population puis par souci de faire attention à ne pas endommager son équipement, de retirer ces particules-là.

1805

Je ne connais pas nécessairement beaucoup le procédé de l'apatite, mais dans les autres industries en général, c'est comme ça.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1810

Mais une fois qu'elles sont rendues dans le liquide ou dans la boue ou dans le résidu de flottation, où est-ce qu'on les met les résidus de flottation?

**M. TOMMY ARSENAULT :**

1815

Les résidus de flottation, il y a des cellules de décantation, en fait. Je ne veux pas trop m'avancer sur ce qui arrive aux particules fines, mais il y a une usine de traitement de l'eau aussi, puis la plupart des particules sont décantées dans le fond des réservoirs. Donc, je ne sais pas qu'est-ce qui va arriver dans 28 ans à ces particules fines là. Je ne pourrais pas m'avancer là-dessus, je manque un petit peu d'information.

1820

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

Vous allez continuer à étudier.

**M. TOMMY ARSENAULT :**

1825

Oui, c'est ça.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

1830

Je vous remercie beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

1835

Merci, Monsieur Arsenault.

**M. TOMMY ARSENAULT :**

Merci.

1840 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Christine Dufour. Bonsoir, Madame.

1845 **Mme CHRISTINE DUFOUR :**

Bonsoir, Monsieur le président, bonsoir, Mesdames les commissaires.

**(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1850 **Début de la phrase à la page 1 : « Mon nom est Christine Dufour, citoyenne de Sept-Îles... »**  
**Fin de la phrase à la page 1 : « ...ponceaux emportés, érosion des berges. »**

1855 De plus, la route 138, qui est notre seule route, mais vraiment notre seule route, il n'y a pas de détour, on ne peut pas passer ailleurs, se trouverait coincée en sandwich entre la fosse et la baie. Cette route est déjà très utilisée et est le théâtre de nombreux accidents graves chaque année. On a des morts à chaque année à Sept-Îles sur la 138. Donc, cette route subirait également une pression supplémentaire avec la circulation des véhicules lourds relative aux activités de la minière.

1860 Finalement, je suis très inquiète du fait que le Canton Arnaud qui est, soulignons-le, un des rares espaces encore intacts dans la baie, écosystème précieux, propices à un développement domiciliaire. Ça, il n'y en a pas beaucoup à Sept-Îles. En zone périurbaine, on parle du secteur de Moisie qui est quand même assez éloigné de Sept-Îles; pour les travailleurs qui travaillent à Pointe-Noire ou à Port-Cartier, c'est comme trop loin, là. Les gens n'ont aucun intérêt à aller habiter là-bas. On pense aussi que Sept-Îles et Port-Cartier ont tous les deux une pénurie de logements, donc le Canton céderait ses terres fertiles à un trou géant.

1870 Je suis également préoccupée par la légèreté du plan d'indemnisation qui a été prévu envers les riverains qui vont être affectés par le fait de voisiner une mine. Et, finalement, bien, je suis préoccupée aussi par les rejets du ruisseau dans la baie, autant par ce qu'ils pourraient éventuellement charrier comme produits, mais aussi au niveau des crues qui pourraient être causées par la présence de barrages en amont.

1875 Finalement, quand je dis mal planifié – c'est bien ça que j'ai dit, je m'excuse – pour ce qui est de la planification que nous connaissons à ce sujet, je déplore qu'il ignore des aspects très sérieux concernant la nature socioéconomique de la ville de Sept-Îles. Je me permets une

1880 parenthèse : aujourd'hui, je me suis fait dire que je ne comprenais rien à l'économie de Sept-Îles, ça se peut. Je suis travailleuse culturelle, je n'ai pas de MBA. L'économie de Sept-Îles est peu diversifiée – ça, on le sait tous – et une autre mine, à mon avis, ne ferait que renforcer cet aspect mono-industriel. On parle de diversité économique, dans mon livre à moi, ça n'en est pas.

1885 Nous vivons actuellement les répercussions négatives du Plan Nord. Alors, je vous énumère qu'est-ce que ça représente ces répercussions-là à Sept-Îles dans notre milieu de vie : mobilité de la main-d'oeuvre, crise du logement, stress causé par le salaire moyen très élevé, parce qu'effectivement le salaire moyen à Sept-Îles est très élevé, sauf qu'on se comprend que ce n'est pas tout le monde puis qu'il y a peut-être différents... puis quand on parle de salaire moyen, je ne sais pas, c'est autour de 70-77 000 \$ par année, ce n'est vraiment pas le salaire qu'on retrouve dans le domaine des services, de la santé, de la culture évidemment. Donc, stress causé par le salaire moyen très élevé d'une partie des citoyens versus l'appauvrissement  
1890 d'une partie de la population; stress sur les entreprises de services qui ne parviennent plus à recruter la main-d'œuvre. Ils la font venir de l'extérieur puis ils payent leur logement.

1895 Spéculation immobilière. J'ai fait l'expérience de vendre ma maison à Sept-Îles. J'aurais été un peu patiente, j'aurais pu la vendre le double. Il y a eu une bulle ici que, je ne sais pas, mais moi, j'ai acheté ma maison en 2006 et je l'ai vendue en 2009-2010. Je n'étais plus capable de supporter ça à moi toute seule, puis ça, c'est personnel. Mais moi, ce que j'ai pu constater, ça ressemble plus à une bulle immobilière. Il y a eu un bond dans le prix des maisons et des loyers qui est complètement injustifié. Ce qu'on se faisait dire c'est : « C'est la loi du marché, on suit le marché. » Mais je ne pense pas que c'est une situation saine. En ce moment, ça redescend. Je  
1900 pense que c'est juste en train de redevenir vers la normale.

1905 Donc, spéculation immobilière, augmentation de la criminalité, c'est un fait, c'est prouvé. On a eu une augmentation notable de la criminalité. Je fais partie des travailleurs qui ont un salaire inférieur à la moyenne, de beaucoup, et cet état de fait est à ce point difficile face au coût de la vie et au coût de l'éloignement, que je me questionne souvent à savoir si j'ai encore les moyens de vivre à Sept-Îles. Le développement économique ne devrait pas, à mon avis, se faire au détriment d'un secteur ou d'autres secteurs de la main-d'oeuvre que les grosses industries puis les mines, et en perdant cette main-d'oeuvre qualifiée qui risque de déménager sous la pression du coût de la vie élevé.

1910 Si Sept-Îles a besoin de diversifier son économie, pourquoi ne tablerait-elle pas sur l'économie sociale avec des projets inclusifs pour sa population, de quelque classe qu'elle soit, afin de rendre notre environnement social plus sain et favoriser le bien-être de tous ses citoyens. Avons-nous réellement envisagé d'autres types de développement qui profiteraient à davantage  
1915 de gens d'ici qui souhaiteraient rester et non se faire tasser par une dictature capitaliste qui ne recule pas devant un développement qui peut rapidement devenir sauvage devant les impératifs de la rentabilité.

1920 En conclusion, je dirais simplement qu'à mon avis, avant de se lancer dans ce projet qui comporte beaucoup de risques et de conséquences irréversibles pour les avantages pressentis, il faudrait commencer par mieux gérer ce qui est déjà en place, à savoir retenir les entreprises de services et sa main-d'oeuvre, chercher à développer d'autres secteurs que les mines et mieux encadrer les industries qui sont déjà en place ici. Merci.

1925 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Dufour. Madame Drapeau.

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

1930 Madame Dufour, j'aurais deux questions pour vous. La première, vous faites référence dans votre mémoire, vous dites : « Pourquoi s'empresse-t-on d'ajouter d'autres industries alors qu'on ne connaît pas l'état de santé de la baie? » Pour vous, l'état de santé, quels sont les aspects prioritaires à documenter pour vous? Quels seraient les éléments les plus importants pour vous à connaître par rapport à l'état de santé de la baie?

1935 **Mme CHRISTINE DUFOUR :**

1940 Oh, c'est une question pointue. En fait, j'aimerais connaître l'impact qui existe déjà sur la baie avec l'activité industrielle qu'il y a autour. Parce qu'on n'a pas de données sur ça, ou en tout cas, elles ne sont pas publiques, puis je fais encore référence au déversement de mazout. Ça, c'est quelque chose qu'on a eu de la misère à comprendre que ça ait pu arriver. Donc, je parle de l'état de santé au niveau écologique, forcément, mais aussi au niveau des menaces qui pourraient peser sur la baie.

1945 **Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

1950 O.K. J'ai une autre question peut-être, j'espère pas trop pointue pour vous, mais vous faites référence à des projets, d'autres types de projets qui pourraient être développés, que Mine Arnaud vienne ou pas, que le projet fonctionne ou pas. Quels types de projets inclusifs? Est-ce que vous avez des idées de projets?

**Mme CHRISTINE DUFOUR :**

1955 Bien, oui. Ça pourrait être la construction de logements sociaux. Ça pourrait être de développer peut-être un secteur d'agriculture de proximité. Je sais que ce n'est pas des millions, les gens vont me lyncher parce que ça n'a rien à voir avec les retombées d'une mine, j'en suis tout à fait consciente, mais en même temps, on a une population ici, qui reste ici, et puis je pense qu'il y a un effort à faire pour harmoniser, justement, les richesses qui sont déjà exploitées en

1960 place, avant de développer à tout prix. J'ai de la difficulté avec le discours alarmiste que si on n'a pas un projet comme Mine Arnaud, ça va aller très, très mal, en tout cas. Ça fait qu'à mon avis, je pense qu'on n'a pas fait le tour de la question puis qu'on veut se précipiter dans quelque chose qui semble être la manne.

1965 **Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

1970 Merci, Madame Dufour. Monsieur Jonathan Martel.

**M. JONATHAN MARTEL:**

Bonsoir!

1975 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Monsieur.

1980 **M. JONATHAN MARTEL:**

Alors, bonsoir! Je n'ai pas déposé de mémoire, mais je tenais tout de même à échanger avec vous sur certains sujets qui me préoccupent et je vais essayer d'être bref.

1985 D'abord, je tiens à souligner l'implication des citoyens et citoyennes de Sept-Îles en grand nombre. Je suis impressionné, je suis fier d'être Septilien et de voir que les gens qui partagent cette communauté-là avec moi ont mis des milliers d'heures en temps, et certains ont dépensé des sommes, aussi, incroyables, pour faire valoir certaines perspectives, certains points de vue.

1990 Il est très difficile de lire quelques dizaines de milliers de pages, saisir l'enjeu de milliers de questions qui ont été posées pour le citoyen ordinaire. Moi-même, je travaille dans le domaine de la consultation en environnement pour une firme très réputée, et j'ai de la difficulté à faire la part des choses considérant les trois dimensions du développement durable, soit tous les enjeux sociaux qui sont impliqués dans un tel projet d'envergure, les enjeux économiques et ceux environnementaux qui sont encore d'autant plus complexes que les deux autres.

1995 Alors, je fonde beaucoup d'espoir en la commission pour faire la lumière et émaner ce qui sera la meilleure chose pour Sept-Îles, je l'espère. Et j'ai des réserves. D'une part, on a investi beaucoup de temps et vous allez investir aussi beaucoup de temps pour déposer un rapport au

2000 ministre. Et suivant cela, une série de négociations auront lieu, dépendamment de ce qui va être  
2005 décidé au Conseil des ministres et par la ministre de l'Environnement pour arriver à l'émission du  
décret ou du certificat d'autorisation, s'il y a lieu, ou au rejet du projet.

2005 Je suis très concerné et j'aimerais qu'autant le ministère que le promoteur prennent la  
considération la population et la traitent avec respect, transparence et divulguent le plus  
d'information possible tout au long de ce processus qui prendra quelques mois. Donc, j'aimerais  
que vous spécifiez que la population et que les efforts qui ont été investis jusqu'à maintenant par  
toutes les parties impliquées ne soient en vain et ne soient pas le fruit d'une négociation après ça,  
et qu'elles soient tassées de côté. Que ce soit les considérations environnementales,  
2010 économiques ou sociales, elles ont toutes de l'importance. Et je crois que maintenant,  
aujourd'hui, on le voit. La population s'est responsabilisée, a mis beaucoup d'efforts et on a droit  
à cette considération-là, à mon avis. Donc, transparence dans la suite des choses.

2015 Par ailleurs, je suis très curieux de voir comment vous allez, dans votre rapport, considérer  
le fait qu'il y a une loi en préparation sur les mines. Donc, il y a un projet de loi pour lequel il y a  
des grandes consultations. Il y a un organisme sur lequel je siège au CA, qui est la Corporation  
de protection de l'environnement, qui a déposé un mémoire qui, à mon avis, est très pertinent et  
qui soulève des points très intéressants qui pourraient soit bonifier le projet ou arriver à un point  
où le projet ne serait plus acceptable.

2020 Et je suis curieux de voir comment vous allez aborder cet aspect-là dans votre rapport.  
C'est-à-dire est-ce que vous allez demander à ce que, si le projet de loi est adopté en cours de  
route, que vous allez demander que Mine Arnaud soit soumise à ce qui sera ce futur projet de loi  
là, pour venir encadrer de meilleure façon ce que sera le projet.

2025 Ensuite, un autre point qui me préoccupe est de savoir quelles seront les ressources  
financières, matérielles et humaines que le ministère du Développement durable pourrait mettre  
de l'avant si le projet voyait le jour, pour faire en sorte que les normes soient respectées et qu'il y  
ait des actions concrètes, rapides qui soient prises pour contrer ou pour corriger la situation s'il y  
avait des dépassements. On vit dans la vraie vie et il y a des modélisations, il y a toutes sortes de  
2030 choses qui sont faites pour simuler qu'est-ce qui pourrait arriver, mais dans la vraie vie, il arrive  
des Mégantic, il arrive des déversements chez Cliffs. Il faut être prêt à pallier à ces éventualités-  
là. Donc, je voudrais vraiment savoir qu'est-ce que le ministère va mettre en place pour aller au-  
delà de l'autorégulation et de l'autocontrôle.

2035 Dans la même veine, comment ces informations vont être divulguées à la population. La  
transparence pour moi est quelque chose de très important. Je veux savoir, en temps réel, qu'est-  
ce qui se passe et le plus rapidement possible lorsqu'il y a des situations particulières. Donc, la  
transparence du ministère par rapport à la population de Sept-Îles, mais aussi la transparence de  
2040 Mine Arnaud. Donc, par rapport au suivi de l'effluent, de l'air, de la qualité de l'air, est-ce que ces

données-là vont être confidentielles puisque ce sera Mine Arnaud qui paiera pour prendre les mesures ou est-ce qu'elles seront divulguées de façon régulière et de façon transparente à la population, à travers le comité de suivi ou à travers d'autres moyens?

2045           Donc, je veux vraiment, en tant que citoyen, être considéré comme une partie prenante, avec considération, dans tout le processus, que ce soit du dépôt de votre rapport jusqu'à l'opération de la mine, si elle voit le jour un jour. Et que nous soyons conscients de ce qui se passe dans notre cour si le projet voit le jour. Et qu'on ne soit pas traité avec « inconsideration » à cet effet. Et qu'on ne sache pas six jours plus tard qu'est-ce qui est arrivé ou deux mois plus tard qu'est-ce qui est arrivé, mais qu'on le sache immédiatement.

2050           Donc, j'aimerais également que des dispositions soient prises pour que la population soit informée dans les plus brefs délais, s'il arrivait un dépassement de normes, un déversement ou quelque pépin que ce soit dans le projet.

2055           Ça fait le tour des points que je voulais apporter.

**LE PRÉSIDENT :**

2060           Merci, Monsieur. Madame Drapeau?

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

2065           Vous avez beaucoup d'attentes face à la commission, c'est intéressant. Je pense que ça nous fait plaisir quand même. Ceci dit, vous avez parlé du mécanisme de divulgation. J'ai envie de vous retourner une question. Vous, quelles seraient vos attentes? Qu'est-ce que vous souhaiteriez, comment vous voudriez que cette mécanique-là fonctionne?

**M. JONATHAN MARTEL:**

2070           Si on prend, par exemple la mécanique entre le dépôt de votre rapport et...

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

2075           Non, pour les communications par la suite.

**M. JONATHAN MARTEL:**

2080           Par la suite, admettons qu'il y aurait l'adoption d'un décret?

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

Oui.

2085

**M. JONATHAN MARTEL :**

On ne connaît pas la modalité du comité de suivi, c'est-à-dire son fonctionnement, son financement, son imputabilité, son pouvoir.

2090

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

Mais vous, vous l'aimeriez comment?

2095

**M. JONATHAN MARTEL :**

C'est très difficile, parce que je ne suis pas un expert en comité de consultation. J'aimerais que le comité ait des personnes de différents secteurs de notre milieu, qu'il y ait plusieurs personnes. J'aimerais ça que le comité ait vraiment une écoute attentive de la compagnie, mais également, qu'il puisse agir comme mécanisme pour le partage des informations et un lien entre la communauté et la minière. C'est certain qu'on ne veut pas d'un comité qui va être inefficace. Je crois que de l'encadrement est nécessaire, parce que ce genre de comité peut recevoir de la formation. Les gens qui vont y siéger ne sont pas nécessairement des spécialistes par rapport à un comité de suivi.

2100

2105

Le comité s'appelle un comité de suivi, le promoteur l'appelle un comité de consultation et de suivi. Je ne comprends pas de quelle manière il va consulter la population. Je préfère beaucoup plus l'appellation que la Corporation de protection de l'environnement lui donne, qui est comité de contrôle et de suivi. Donc, qui va servir à venir vérifier si les attentes de la population par rapport au respect des normes, par rapport à différents aspects sont vraiment respectées, et faire un suivi autant auprès de la compagnie, mais transmettre l'information et faire le suivi auprès de la population.

2110

**Mme NATHALIE DRAPEAU, commissaire :**

2115

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2120

Alors, merci beaucoup, Monsieur Martel. Monsieur Jacques Dupont.

**M. JACQUES DUPONT :**

2125 Bonsoir, Monsieur le président, Mesdames les commissaires. Mon nom, je suis Jacques  
Dupont, je suis retraité depuis quatre ans de la Sûreté du Québec. J'ai été 35 ans policier ici dans  
la ville, soit au municipal ou à la Sûreté du Québec. On pourrait dire que j'ai arpenté à peu près  
2130 toute la ville, on pourrait dire au mètre carré, tant au niveau de mon travail qu'au niveau, on  
pourrait dire, de cueilleur de petits fruits. Parce que depuis ma naissance, moi-même, je suis un  
cueilleur de petits fruits dans toute la région, ici, ainsi que plusieurs citoyens de cette ville qui  
cueillent des fruits dans le Canton Arnaud. J'ai habité à différents secteurs ici dans la ville, mais  
surtout, depuis 91, dans le Canton Arnaud.

2135 Je suis impliqué dans la communauté avec mon épouse qui s'appelle Marjolaine Bezeau,  
qui était ici hier à une heure. Et on a élaboré en partie les Jardins du bout du ruisseau Bois-Joli,  
qui est une fierté septilienne au niveau de conception. Elle est une des conceptrices, en partie, du  
jardin. Et moi, je suis, on pourrait dire, son aide dans les travaux. Je cultive la terre depuis très,  
2140 très jeune dans mes hobbies avec mes parents qui étaient des maraîchers. Et je connais aussi  
les argiles dans un certain sens, pas en tant qu'expert, mais en tant qu'individu qui travaille le sol,  
comme au jardin.

J'ai toujours fait ça de mon enfance jusqu'à aujourd'hui, encore je travaille dans les argiles,  
dans les sols pour faire pousser des légumes, et cetera. On a toujours eu une passion pour ça.  
Même ma fille a une passion, elle a déposé un mémoire ici, puis elle vient présentement habiter  
2145 dans le Canton Arnaud. Elle part de la ville pour venir habiter dans le Canton Arnaud par intérêt  
ou par, on pourrait dire, elle aime, elle a grandi là-dedans puis elle veut continuer ce qu'on lui a  
appris.

2150 Ça fait que je vais commencer avec mon mémoire, et j'aimerais amener une petite  
correction dans mon mémoire à la page 1 au chapitre 1 D) qui parle de 200 \$, basé sur 200 \$. Au  
lieu de « chaque citoyen », c'est « chaque propriété ». Le mot, au lieu de « citoyen », c'est  
« propriété ». Disons, que c'est une erreur de frappe, dans mon idée, c'est propriété, c'était bien  
ça. Ça fait que je vais commencer.

2155 **(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Merci, Monsieur.

**LE PRÉSIDENT :**

2160 Merci à vous, Monsieur Dupont. Madame Goyer?

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

2165

Je vais vous poser deux questions pour aider la commission dans sa clarification.

**M. JACQUES DUPONT :**

2170

Oui, Madame.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

2175

Vous parlez du cadre de compensation au tout début de votre mémoire. Le cadre de compensation des trois zones. Est-ce que vous pourriez nous expliquer en fin de compte ce qu'est ce fameux cadre de compensation? Les types, parce que vous parlez de 200 \$ par propriété, mais il y a trois zones, donc il doit y avoir trois types de compensation?

**M. JACQUES DUPONT :**

2180

Ce qui arrive, oui, il y a trois types compensation. Il y a une compensation que Mine Arnaud, dans la zone 1, rachète les maisons, bien, pas les exproprie, mais elle rachète les maisons et les met en location. Ils peuvent rester là, demeurer dans le Canton Arnaud ou s'en aller, mais ils vont être là en location avec leur maison.

2185

Dans le deuxième, l'autre bord de la 138 qui sépare la ligne jaune, je crois que là, ils peuvent racheter, mais ils n'achètent pas les maisons... ou ils leur donnent une certaine compensation avec... je ne peux pas vous dire au juste, mais ils en ont moins que la zone 1. Tu sais, je veux dire, il y a beaucoup moins. Puis au niveau de, ce qu'on pourrait dire, s'ils veulent prendre un avocat pour se défendre, pour dire, mettons, qu'ils ont mal évalué leur résidence, ils leur donnent 1 000 \$ par propriété ou par personne, je crois, dans la maison, pour défendre leur chose. Mais je crois que c'est par propriété. Et 1 000 \$, vous savez, pour un avocat, c'est cinq téléphones. Après ça, vous vous arrangez avec vos troubles. Ce n'est pas plus que ça.

2190

2195

Et dans la troisième zone, ils nous offrent un projet immobilier qui peut être environ jusqu'à 300 000 \$, je pense, pour une quarantaine de citoyens pour un projet, mettons, comme un centre socioculturel ou encore un parc, quelque chose comme ça, aménagé pour un projet que les citoyens voudraient avoir. Mais si on regarde ça, si on divise 300 000 \$ par 28 ans, par propriété, ça donne environ à peu près 200 \$ par année pour chaque propriétaire de maison. C'est ce qui est la troisième zone. Autrement dit, ce n'est pas dans une unique zone. Autrement dit, on a autant d'effets que toutes les autres zones, mais on en a moins point de vue pécuniaire.

2200

Ça fait qu'on n'a pas la chance de dire : bien, si ça ne nous plaît plus de résider dans le Canton Arnaud ou c'est trop dangereux pour nos vies ou quoi que ce soit, bien, on est laissé à

2205 nous-mêmes. On est laissé avec nos... pour se défendre, tout seul. Ça fait que c'est très, très, on pourrait dire, très frustrant. Je ne sais pas si ça répond à vos questions un peu?

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

2210 Ça répond très bien à la question. À votre connaissance, est-ce qu'il y a plusieurs personnes qui ont déjà accepté, en zone 1, d'être...

**M. JACQUES DUPONT :**

2215 Rachetées?

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

... de céder leur propriété?

2220

**M. JACQUES DUPONT :**

2225 Dans ma connaissance, présentement, il y a deux résidences qui ont été achetées avant même que le projet soit accepté. Ça a été acheté par des gens qui voulaient être achetés. Il y en a un, c'était une personne très âgée, que lui, il voulait s'en aller. Puis il a été voir Mine Arnaud pour se faire acheter, et Mine Arnaud a acheté. Et l'autre, c'est un monsieur qui était agriculteur, mais qui ne voulait pas rester là. Il a été voir Mine Arnaud puis ils l'ont acheté.

2230

2235

Mais les autres, beaucoup qui font de l'agriculture veulent rester là, en général, parce que c'est la seule zone agricole de la ville de Sept-Îles. Et depuis 2011, la Côte-Nord est désignée par le gouvernement « zone agricole ». C'est-à-dire qu'il y a beaucoup d'agricultures qui se sont installées pour les petits fruits, surtout l'agriculture biologique. Et ces gens-là veulent développer ce créneau. Et ça s'en va toujours en expansion dans le Canton Arnaud, comme sur la Côte-Nord. C'est pour ça que le MAPAQ a décidé de décerner, depuis 2011, zone agricole pour la Côte-Nord, qui n'était pas reconnue comme une zone agricole jusqu'à présent par le gouvernement.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

2240

Merci. Une question dans un autre ordre d'idées. Vous dites que vous travaillez la terre, vous connaissez votre terre à vous, du moins, mais sur le plan technique, des informations sur le côté argile, argile sensible, argile liquéfiable, est-ce que c'est des documents que vous avez pu consulter en préparant votre mémoire ou une information à laquelle vous avez eu accès?

2245

**M. JACQUES DUPONT :**

2250 La Ville de Sept-Îles nous – dans le croche Longuépée – nous a déclaré, par ses, on pourrait dire ses spécialistes. On n'a jamais pu avoir les documents, parce que mon épouse a essayé d'avoir les documents. Elle a fait les 12 travaux d'Astérix puis elle est toujours revenue au même départ. On ne peut pas avoir les documents, mais on a été déclaré zone de masse qui est très... de masse mouvante, là, tu sais, comme je vous l'ai dit dans mon document. Puis autant pour la 138, une partie de la 138, que la rue Longuépée et moi-même.

2255 **Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

O.K. Simplement une précision; est-ce que c'est mouvements masse parce que fragile à l'érosion des berges ou mouvements de masse parce qu'il y a de l'argile?

2260 **M. JACQUES DUPONT :**

2265 À cause qu'il y a de l'argile. On est dans un milieu où est-ce que les argiles sont très, très sensibles et elles sont tellement sensibles qu'il y a beaucoup d'érosion des berges. Et le fait que Mine Arnaud s'installe en prenant toute l'eau, il peut y avoir des rabattements du sol qui peut amener une érosion davantage. Mais les études n'ont pas été faites par Mine Arnaud encore.

**Mme MICHÈLE GOYER, commissaire :**

2270 Je vous remercie, Monsieur.

**LE PRÉSIDENT :**

2275 Alors, merci beaucoup, Monsieur Dupont. Nous prenons le dernier mémoire de la soirée, monsieur Charles Desrosiers. Ensuite, il y a une personne qui a demandé de se prévaloir du droit de rectification.

**M. CHARLES DESROSIERS :**

2280 Bonsoir, Monsieur le président, Mesdames les commissaires. Merci de m'accepter, d'accepter ma présentation étant donné la confirmation tardive. Je m'appelle Charles Desrosiers je suis un fier et engagé citoyen de Sept-Îles, j'y suis né et immédiatement revenu après mes études en génie mécanique. Je travaille en génie-conseil en mécanique industrielle. J'ai donc, dans le cadre de mon travail, eu la chance de voir toutes les installations industrielles et j'ai pu acquérir une bonne connaissance des différentes usines entourant la baie de Sept-Îles et aussi  
2285 celles au nord, où sont situées les mines de fer.

2290 Je suis actuellement propriétaire d'un immeuble à revenu, acheté il y a quatre ans. Avec l'évaluation municipale qui a triplé depuis, je suis maintenant en démarche pour investir sur une deuxième propriété. Vous allez bientôt comprendre que malgré les apparences, je ne suis pas favorable au projet dans les conditions actuelles. Ces affirmations représentent plutôt un gage d'impartialité dans ma démarche d'acceptabilité personnelle.

2295 Tout d'abord, par mon emploi, je crois que mes yeux en ont vu plus que la grande majorité des citoyens de Sept-Îles, et à mon avis, malheureusement, peut-être plus que les inspecteurs du ministère. J'ai pu remarquer une grande quantité de normes environnementales bafouées, ignorées, contournées, des travaux environnementaux reportés, des rapports qui restent sur les tablettes, des amendes qui n'arrivent jamais. La réalité économique ou opérationnelle et la théorie des normes sont deux choses très différentes, et ce, dans n'importe quelle industrie.

2300 Les récents événements du déversement de mazout chez Cliffs sont un bon exemple de ce que ça donne, et ça ne me surprend même pas. Où étaient les inspecteurs pendant tout ce temps? N'y avait-il pas des apparences de défaillance dans le bassin de rétention? Que s'est-il passé? Où est la transparence des industries? On ne sait toujours pas d'ailleurs qu'est-ce qui s'est passé justement, par rapport à cet événement-là. Je pourrais vous en dire des exemples de ce que j'ai vu et vous montrer des photos, mais j'ai en quelque sorte pris des engagements de confidentialité.

2310 Selon moi, tous ces petits et moyens manquements tous mis ensemble finissent par peser lourd sur l'écosystème de la baie de Sept-Îles. Du moins, c'est ce que le principe de précaution me crie dans les oreilles. C'est facile de faire l'autruche comme les inspecteurs du ministère ou encore de ne simplement pas faire les études qui pourraient démontrer des problématiques. Où sont les études sur la qualité de notre eau dans notre baie? Du fond marin? De l'air? Aucune information n'est rendue disponible au public. Malgré qu'on entend et qu'on voit dans les journaux que ce serait très, très bon, les études ne sont toujours pas rendues publiques. J'ai besoin de voir pour croire. C'est mon esprit scientifique.

2320 Mon esprit logique, lui, me dit : « Pourquoi Alouette ne publie-t-elle pas leurs données recueillies à leur station d'échantillonnage tout près d'ici, située à un endroit très stratégique? » Comme mon ami, monsieur Fortier me l'a bien imagé, hier : « Quand tu as des beaux vêtements, tu ne les laisses pas dans la garde-robe. » Je ne dis pas qu'on nous joue dans le dos, ni que l'air n'est pas bon. Je dis que nous n'en savons rien, tout simplement. Moi, je fonce, mais je ne fonce pas la tête baissée. Je ne fais pas les choses à l'envers.

2325 Comment peut-on vouloir ajouter une industrie autour de la baie sans prendre en compte les autres qui y sont déjà établies, sans connaître l'état actuel de l'environnement? C'est tout simplement insensé. Ça donne l'impression que les dirigeants ne prennent aucune précaution pour l'environnement ou même notre santé.

2330 À mon avis, les études d'impact du promoteur sont insuffisantes et incomplètes. En addition à tout ça, qu'est ce qui nous assure que Mine Arnaud n'ira pas exploiter les parcs à résidus pour en extraire entre autres la magnétite titanifère? Cette exploitation fera-t-elle l'objet d'une étude d'impact? Pas si la production reste en dessus d'un certain tonnage, nous a-t-on informés lors des séances d'information.

2335 Et tous les autres projets de développement minier du nord qui passeront par le terminal portuaire de Sept-Îles, quand les dirigeants voudront bien considérer les effets cumulatifs? Les eaux de ballast, par exemple, de tous ces bateaux de plus en plus nombreux. A-t-on analysé ça? Nous ne sommes pas dupes.

2340 Dans un autre ordre d'idées, d'un point de vue social et économique, je trouve que le projet n'a pas sa place à Sept-Îles. Depuis l'achat de ma maison, il y a 4 ans, l'évaluation municipale a triplée, le taux d'inoccupation est extrêmement bas (0,3 %) – maintenant, peut-être plus près de 1 %. Ça, c'est les plus démunis qui écopent le plus. Il faut penser à eux aussi.

2345 Les PME peinent à trouver de la main-d'œuvre et ferment. Je pense entre autres à la Boucherie Johnny Stéa, cette entreprise de 56 ans qui existe et engage des employés et vend même presque partout au Québec. Actuellement, le point de vente et l'usine de Johnny Stéa sont en vente et personne n'a encore fait d'offre ou a fait signe qu'il voulait acheter la compagnie qui est rentable. Il préfère des salaires de 100 000 \$ avec peu d'engagements.

2350 La véritable diversification économique ne peut se développer dans les conditions actuelles et les services aux citoyens diminuent. Le promoteur affirme pouvoir diversifier l'économie et augmenter la sécurité financière des citoyens, mais j'ai des doutes sur cette affirmation. Tout d'abord, le prix du fer et le prix de l'apatite suivent la même tendance, comme l'a déposé Pour que le Québec ait meilleure mine lors des audiences. Aussi, si l'industrie du fer devait se planter, c'est probablement la Chine qui serait en récession. Si la Chine est en récession, c'est fort probablement la planète entière qui subira les effets. Ne soyons pas trop égoïstes ni trop pressés.

2360 Mine Arnaud, pour moi, c'est une solution tout cuit dans le bec pour ceux qui craignent d'explorer d'autres solutions, mais c'est une crise à retardement. C'est de repousser nos futurs problèmes en dessous du tapis et d'accentuer nos problèmes actuels. Parce qu'il y a actuellement trop d'inconnus, que les lois sont mal adaptées et que les paramètres de notre écosystème sont laissés pour contre. Je m'y oppose dans les conditions actuelles.

2365 Malgré mon aversion envers le projet, je vais tout de même énumérer quelques idées qui pourraient améliorer mon acceptation du projet de Mine Arnaud ou d'autres projets autour de la baie de Sept-Îles. Au moins, le gouvernement sera mieux outillé pour améliorer l'acceptabilité sociale s'il décide d'autoriser tout de même ce projet controversé.

2370 À mon avis, il faudrait d'abord regagner la confiance des citoyens en augmentant le suivi et les inspections des industries actuelles, en prenant des mesures visant à obliger la transparence des industries et des inspecteurs du gouvernement, en permettant l'accès aux médias en tout temps sur les sites industriels extérieurs, en engageant des firmes externes pour l'étude et le suivi des différents milieux de notre écosystème et en rendant les études publiques rapidement, et évidemment avant que les projets se fassent.

2375 Il faudrait aussi penser un jour au contrôle maritime avant l'entrée dans la baie pour, entre autres, s'assurer que les eaux de ballast sont faites comme il faut, pour ne pas laisser ça seulement entre les mains des compagnies qui devraient faire ça en eau internationale où il n'y a aucun suivi, et aussi, pour peut-être engager éventuellement des pilotes pour aider à l'entrée dans la baie qui devient de plus en plus occupée.

2380 Nous pourrions exiger un fonds d'urgence en cas de déversements, de contamination de notre source d'eau, et cetera. Par la suite, du point de vue économique, on pourrait exiger à Mine Arnaud la création d'emplois directs autres que ceux indirects qui vont être créés par leur présence, d'ici la fin de la fermeture de la mine. Mine Arnaud aurait à subventionner différents entrepreneurs, organismes, établissements de façon à véritablement diversifier et sécuriser l'économie avant la fin de l'exploitation. Ce genre de formule a d'ailleurs été demandé à Aluminerie Alouette qui a fait et continue de faire du bon travail à ce niveau.

2390 Je dis : faisons les choses à l'endroit. Prenons notre temps et faisons-les bien, faisons-les mieux. Probablement que ça aidera à diminuer la polarité de l'opinion de la population de Sept-Îles. Le gisement est là, il ne se sauvera pas.

2395 Pour terminer, en cette période d'élection, je profite l'occasion pour inciter les citoyens, surtout les jeunes, à voter pour leur avenir.

Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

2400 Merci. Est-ce que vous êtes candidat?

**M. CHARLES DESROSIERS :**

2405 Non, mais il y en a deux ici dans la salle.

**LE PRÉSIDENT :**

2410

Je pensais que vous faisiez votre propre promotion. Écoutez, effectivement, le début de votre mémoire laissait croire que vous seriez pour le projet, dans le sens que vous êtes un investisseur immobilier. Vous avez indiqué qu'en quatre ans, le prix de votre acquisition a plus que doublé, enfin, si j'ai bien compris.

2415

**M. CHARLES DESROSIERS :**

La valeur municipale a plus que triplé.

2420

**LE PRÉSIDENT :**

Triplé.

**M. CHARLES DESROSIERS :**

2425

La valeur marchande peut-être a environ doublé.

**LE PRÉSIDENT :**

2430

Et vous vous apprêtez à faire l'acquisition d'un autre immeuble. Hier, il y a plusieurs organismes qui sont venus nous dire : « Attention, il faut faire attention. Il y a plusieurs travailleurs qui ont perdu leur emploi. » Est-ce que pour vous, il n'y a aucune crainte à investir dans l'immobilier à l'heure actuelle à Sept-Îles?

2435

**M. CHARLES DESROSIERS :**

2440

Il y a certainement quelques risques, oui. De mon point de vue, les risques sont assez bas pour que je me le permette. Et aussi, étant donné que je suis un peu dans le milieu, je vois un peu les investissements qui se font, le jeu, veux, veux pas, qui se crée, de vouloir instaurer une peur, aussi, avec le changement de gouvernement et tout ça. Moi, je considère que je vais de l'avant dans cette idée-là.

**LE PRÉSIDENT :**

2445

Très bien. Merci, Monsieur Desrosiers. Donc, madame Louise Gagnon qui a demandé de se prévaloir du droit de rectification. Madame Gagnon.

2450

**RECTIFICATION**

**Mme LOUISE GAGNON :**

Bonsoir!

2455

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Madame.

2460

**Mme LOUISE GAGNON :**

2465

Je n'ai pas pu résister de revenir prendre le micro. C'est arrivé à deux reprises; monsieur Seguin ce soir, monsieur Luc Dion, hier, ont assimilé le projet Mine Arnaud à une carrière. Je veux rappeler que ce n'est pas une carrière, c'est une mine. Ce n'est pas la même loi. Aussi, une carrière, bien, toute la pierre s'en va, mais dans le cas de Mine Arnaud, par exemple, sur 22 tonnes, il y a à peu près trois tonnes qui s'en vont, le reste, c'est les parcs à résidus miniers. Ce n'est pas du tout la même chose, puis je considère que c'est un peu abusif, même si c'est une opinion, un petit peu.

2470

**LE PRÉSIDENT :**

2475

Merci, Madame. Non, c'est à la limite. Merci, Madame Gagnon. Écoutez, c'est ce qui termine nos travaux pour ce soir. Je vous signale que la commission tiendra une dernière séance samedi, non pas demain, mais samedi prochain à partir 9 h 30 au Musée Shaputuan, au 290, boulevard des Montagnais.

Donc, bonne fin de soirée.

2480

**AJOURNEMENT**

\* \* \* \* \*

2485

2490

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

2495

ET J'AI SIGNÉ :

2500

Yolande Teasdale, s.o.

2505

2510